



**LA PAUVRETÉ
N'A PAS
D'ÂGE**



Pour mener des animations
autour du thème de ce dossier,
nous vous proposons également un PHOTOLANGAGE



Renseignez-vous
sur notre site internet
www.vivre-ensemble.be

ou par téléphone
02 227 66 80

**ENCORE
DISPONIBLES**



Etude publiée par
Vivre Ensemble Education



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Prix de vente : 3€

Introduction	6
Chapitre 1 :	
« Jeune depuis plus longtemps »	7
• Il y a vieux et vieux, vieille et vieille	7
• Plus vieux, plus nombreux	8
• Le trapèze et la flèche	9
• Les richesses du grand âge	12
• La détresse spirituelle	15
Chapitre 2 :	
« De quoi vivent les plus de 65 ans ? »	17
• La pension	17
• La pauvreté des personnes âgées	20
• Vieux avant l'âge	22
• Moins de revenus, plus de coûts	23
Chapitre 3 :	
« Logement: vivre chez soi... ou pas, mais avoir le choix ! »	25
Chapitre 4 :	
« Seniors productifs, seniors rentables ? »	33
Conclusion	36

Introduction



© I.Franck

Après un dossier consacré aux enfants (2011), un autre consacré aux jeunes (2012), il nous semblait logique d'en consacrer un troisième aux personnes âgées. Aux deux extrémités de la vie, on dépend encore davantage de la solidarité des autres : celle, collective, organisée par les pouvoirs publics (pension) ; celle, individuelle, de nos proches (famille, voisins...).

Les personnes âgées, bien souvent, ne bénéficient plus de la reconnaissance sociale qu'offre l'activité professionnelle. Quand elles sont en pleine santé, qu'elles consomment, s'activent, bref, font « comme si », tout va bien. Mais pour peu que leur rythme se ralentisse, qu'elles n'aient plus l'esprit tout à fait alerte, qu'elles se sentent dépassées par les avancées technologiques, elles *perdent des points* au palmarès de l'existence sociale. On ne les voit plus que comme un coût, un poids.

Les personnes âgées sont donc vulnérables, et pas seulement sur le plan économique. Il est logique pour Vivre Ensemble, dont la raison d'être est la lutte contre l'exclusion sociale, de mettre en avant cette catégorie de la population.

Une autre raison de parler des personnes âgées, c'est que nous sommes tous concernés : au niveau individuel, à moins que nous ne le soyons déjà, nous sommes tous de futures personnes âgées (« si Dieu nous prête vie ! »). Au niveau de la société, la proportion des personnes âgées dans la population ne cesse d'augmenter, ce qui ne va pas sans poser des questions budgétaires, de santé publique, de logement, d'éthique, etc.

Enfin, le vieillissement nous confronte à la peur de la mort, qui est peut-être le dernier tabou de notre société. La façon dont la société considère et traite les personnes âgées nous invite à nous interroger sur ce qui fait qu'on est une personne reconnue dans la société, sur la dignité, sur le respect de la personne, sur le concept d'autonomie, sur le sens de la vie... Autant de questions qui ne peuvent qu'apporter un peu plus d'humanité à notre société !

Jeune depuis plus longtemps...

Les expressions «seniors» ou «personnes âgées» recouvrent des réalités très diverses. A 65 ou 95 ans, on ne vit pas la même chose ! Et on ne vieillit pas tous au même rythme. Ce qui est sûr, c'est que les plus de 65 ans sont de plus en plus nombreux. Vieillir n'est pas toujours facile mais ne comporte pas, loin s'en faut, que des inconvénients.

Il y a vieux et vieux, vieille et vieille

Avant toute chose, il convient de s'entendre sur les termes : de qui parle-t-on quand on évoque les «personnes âgées» ?

Ce qu'on appelle «la vieillesse» dure aujourd'hui **une bonne trentaine d'années**. Entre un jeune retraité et un centenaire, il y a finalement peu de points communs ; ils appartiennent pourtant à la même catégorie de population. Il est donc important de nuancer : devrait-on parler «des vieillesse» plutôt que de «la vieillesse» ?

Les conséquences du vieillissement surviennent progressivement au fil des ans, ou plus brusquement à cause d'une maladie ou d'un accident, ou encore d'un deuil, et pas au même âge pour tout le monde.

On peut avoir 70 ou 80 ans et être volontaire dans une association, rendre visite à des malades, des personnes qui vivent en maison de repos, aider des enfants dans

LA RETRAITE, UN CAUCHEMAR ?

«La retraite peut apparaître comme la promesse d'une autre vie, surtout quand on a eu un boulot éreintant, mais elle peut aussi être un cauchemar : on ne joue plus un rôle social, on perd son pouvoir sur les autres, son autorité, son dynamisme. Je me souviens d'un ouvrier qui me disait : «Moi qui désirais tant la retraite, je suis complètement KO !»

Certains ont tenu à la force du poignet, ou sur les nerfs, et d'un seul coup tout s'est arrêté. Toutes les facultés qu'ils avaient dû développer pour vivre, voilà qu'elles sont réduites à néant. Alors eux-mêmes se sentent inutiles.»

Guy Gilbert

7

	Pour les agences de marketing, on devient senior à 45 ans	Pour l'Union européenne, on fait partie des seniors à partir de 55 ans	Chez Eneo, le Mouvement social des Aînés ¹ , on est admis dès 50 ans	On atteint officiellement l'âge de la retraite à 65 ans	L'âge moyen d'entrée en maison de repos (ou maison de repos et de soins) est de 86 ans
---	--	---	--	--	---

«Tiens, c'est le fond de la bouteille, ça y est, nous voilà vieux, ma vieille, Des vrais qui trient les lentilles, des vieux de la tête aux béquilles.

Tiens voilà le bout de la rue on souffle comme qui l'aurait cru, Du temps qu'on vivait à grands pas, du temps qu'on leur en voulait pas, aux étoiles, de disparaître... la retraite.»

Allain Leprest/Romain Didier,
La retraite

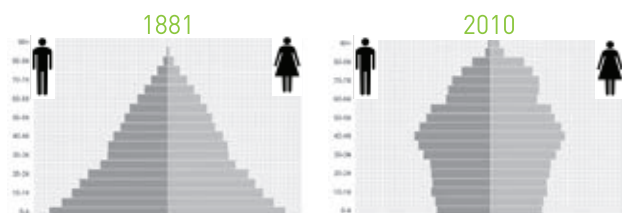
Les conséquences du vieillissement se font sentir à un âge différent pour chacun.

© Maxime Vermeulen



une école de devoirs. Au même âge, on peut aussi être invalide, dépendant de soins à domicile, atteint de maladies comme Alzheimer ou Parkinson. **On peut être, au même âge, visiteur de malades ou bénéficiaire de ces visites !**

Plus vieux, plus nombreux



La pyramide des âges que nous avons étudiée en classe quand nous étions petits devra bientôt être rebaptisée... elle ressemble de moins en moins à une pyramide.

Les enfants nés dans les années 45-55 (le « baby-boom » de l'après-guerre) sont aujourd'hui à la retraite ou y arriveront dans les années qui viennent. Les plus de 60 ans représentaient en 1920 10% de la population totale. En 2010, ils représentaient 24% de la population. Et l'on prévoit qu'en 2030 cette proportion grimpe jusqu'à 31% et 35% en 2050¹!



60 et plus...
80 ans et plus :
des seniors de plus
en plus nombreux

© A.Franck

Non seulement les plus de 60 ans sont de plus en plus nombreux, mais les plus de 80 ans également ! On vit en effet de plus en plus vieux, notamment grâce à une médecine de plus en plus performante. **L'espérance de vie ne cesse d'augmenter** : 83 ans pour les femmes et 78 ans pour les hommes (pour ces messieurs, elle était de 65 ans en 1950 !). Un nombre croissant de nos contemporains atteindront les 100 ans (une fille sur deux née en 2000, dit-on). Reste à voir si l'augmentation des maladies dites de civilisation (cancer, diabète, maladies cardiovasculaires) due à l'alimentation industrielle et la pollution n'auront pas raison de cet allongement de l'espérance de vie.

Le nombre de naissances, pour sa part, est en baisse continue chez nous depuis plusieurs décennies, même si l'on observe une légère hausse ces dernières années : en 1960, une femme avait en moyenne 2,58 enfants ; en 2010, elle en avait 1,84². Une exception en Belgique : Bruxelles, où le taux de natalité reste élevé à cause de la population d'origine étrangère.

NOUS VIVONS PLUS LONGTEMPS : UNE CHANCE OU UN PROBLÈME ?

Rares sont ceux d'entre nous qui voudraient mourir jeunes.

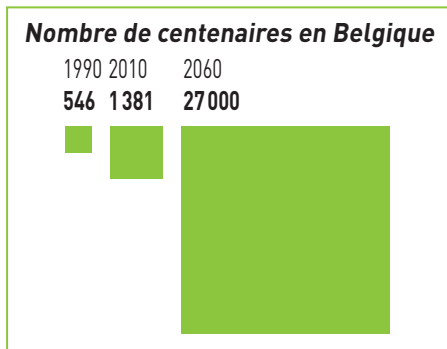
A priori, l'allongement de l'espérance de vie est plutôt une bonne nouvelle. La race des jeunes arrière-grands-parents est en plein développement ! Mais ce n'est visiblement pas une bonne nouvelle pour tout le monde ! Notre SPF Economie, dans une étude sur le secteur des maisons de repos, conclut l'exposé des statistiques de l'augmentation de l'espérance de vie par : « *Cela démontre que la Belgique est confrontée à la problématique du vieillissement. Le groupe des aînés ne cesse d'augmenter et vit, en outre, de plus en plus longtemps. A l'avenir, on ne verra aucun changement dans cette tendance (...)* »³

Un certain discours tend même à stigmatiser les vieux, à les réduire à un groupe qui vit au crochet de la collectivité, sans plus rien lui apporter.

« La longévité est un acquis
de santé publique et
non une hypothèque sociale
ou économique. »

Ban Kimoon

1 Source : Eurostat
2 Source des données : Banque mondiale
Dernière mise à jour : 17 janv. 2013
3 http://economie.fgov.be/fr/binaries/etude_sectorielle_maisons_repos_tcm326-96287.pdf, p.11



« Mourir,
cela n'est rien,
Mourir,
la belle affaire,
Mais vieillir, ô vieillir ! »

J.Brel

Il y a de quoi culpabiliser de souffler plus de 65 bougies ! Ne nous laissons pas tromper par cette vision négative. Nous montrons ailleurs dans cette étude que nos aînés sont une richesse pour la société, et pas seulement du point de vue financier.

Une vie plus longue, cela signifie aussi une retraite plus longue. Donc plus d'années à « payer » par la population active. En 1945, l'espérance de vie était de 65 ans, contre 80 aujourd'hui ! La mortalité infantile influençait certes cette espérance de vie plus qu'elle ne le fait aujourd'hui, mais cela signifie tout de même une forte augmentation du nombre d'années durant lesquelles les aînés perçoivent une pension.

Le trapèze ...



Le philosophe Pierre-Philippe Druet ⁴ distingue deux formes géométriques pour symboliser les différentes étapes de la vie. Le trapèze représente notre vision occidentale contemporaine : **la jeunesse serait une période ascendante, la vie professionnelle une ligne horizontale, avant le déclin de la vieillesse.** « Prétendre que l'âge adulte est une espèce de phase en plateau où il ne se passe rien, c'est évidemment très loin de la réalité. Et pourtant, si on consulte des ouvrages de psychologie, on constate qu'on arrête la description du développement à la fin de l'adolescence, au début de l'âge adulte. Et si la phase descendante représente la vieillesse, quel sens peut-on bien lui donner ? Moi j'appelle ça le toboggan savonneux qui conduit vers la mort. Impossible, dans ce

contexte, de valoriser la vieillesse, et il n'y a rien d'étonnant à trouver les vieux fatigués de vivre ».

Cette vision « descendante » de la vieillesse est omniprésente dans notre société occidentale. Certes, les angles représentent des charnières dans la vie : l'entrée dans la vie active, le passage à la retraite. Mais la vie professionnelle est loin d'être le long fleuve tranquille que semble connoter la ligne horizontale. Les hauts et les bas y sont fréquents. Et le passage à la retraite ne marque pas nécessairement le début d'une ligne descendante. La liberté qu'elle procure, pour peu que l'on dispose d'un revenu décent, permet parfois une vie plus épanouissante que durant la phase de « vie active ».

Le fait de vieillir est communément admis comme une déchéance et le mot « vieux » s'apparente parfois à une insulte. Ce n'est pas nouveau : dans les années 60 déjà, un rapport sur la question prédisait que les vieux allaient « grever les conditions d'existence de la population française » ⁵. Une formule qui semble insinuer que ces « vieux » ne font pas partie de cette population ...

9

VIEUX = RINGARD, GRINCHEUX, REPOUSSANT

Certaines publicités sont explicites à ce sujet :



Âgisme : la publicité ne s'en prive pas ...



⁴ http://www.canal-u.tv/video/les_amphis_de_france_5/vieillir.310

⁵ Dans « Le Monde diplomatique », juin 2013, p. 15

« Nous vivons dans une société où prime la culture de la réussite. Le handicapé, le vieillard, le pauvre nous gênent et nous emmerdent. Seul ce qui est beau, fort, « compétitif » est intéressant. Le reste ne compte pas, ceux qui ne sont pas performants sont mis au rebut, on refuse l'échec et la faiblesse. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'elle arrive, nous tombons de très haut face à la vieillesse. »

Guy Gilbert

Et cette dégradation du statut des personnes âgées ne fait que s'accroître, au point que le respect de leurs droits les plus élémentaires n'est plus évident. Ainsi, pour certains, il faut « se poser la question d'une fin de la vie citoyenne. Je pense que tôt ou tard il faudra envisager qu'il y ait un âge de la retraite du citoyen. Je verrais bien des gens votant par exemple entre 16 et 80 ans. Et puis, à 80 ans, on arrête »⁶. Comme si, à 80 ans, on devenait

gâteux et qu'on n'avait plus d'avis sur la marche du monde.

Même le droit à la vie est discuté. Y compris pour ses propres parents, comme l'évoque Alain Minc : « Il y a un problème dont on ne parle jamais, c'est l'effet du vieillissement sur les hausses des dépenses d'assurance-maladie et la façon dont on va le financer. (...) J'ai un père qui a 102 ans. Il a été hospitalisé 15 jours en service de pointe. Il en est sorti. La collectivité française a dépensé 100 000 euros (M. Minc a ultérieurement divisé ce chiffre par 10) pour soigner un homme de 102 ans. C'est un luxe immense. Extraordinaire ? Pour lui donner quelques mois ou, j'espère, quelques années de vie. »⁷ Il y aurait ainsi un âge auquel il ne serait plus utile/rentable/raisonnable de dépenser de l'argent public pour la santé ou la vie d'un être humain ?

« Si nous nous obstinons à concevoir notre monde en termes utilitaires, des masses de gens en seront constamment réduites à devenir superflues. »

Hannah Arendt

GRANDE-BRETAGNE : TROP VIEUX POUR ÊTRE SOIGNÉ ?



© A. Rossignol/Vivre Ensemble

« Début 2007, la ministre de la Santé, Patricia Hewitt, avait demandé aux chirurgiens de s'abstenir d'opérer les fumeurs et les obèses. (...) L'an dernier, des médecins hospitaliers ont fait campagne en faveur de cette sélection dans le magazine « Doctor » et ont ajouté sur la liste des « non-opérables », les personnes âgées car la durée des bénéfices d'une

opération est forcément limitée par l'âge. Il y a en fait une dizaine d'années que la presse rapporte des cas de personnes âgées non traitées pour des maladies telles que le cancer, en particulier le cancer du sein » (Le Parisien, 23/7/2009).

En Norvège, un neurologue témoignait, à la fin du siècle dernier : « Nous n'avons pas de place pour tout le monde. C'est pourquoi nous sommes obligés de faire un tri et de fixer la limite d'âge à 70 ans pour les soins intensifs et la rééducation des personnes âgées (...) Nous avons choisi de réserver les lits aux générations plus jeunes, à tous ceux qui sont chargés de famille et veulent revenir sur le marché du travail ».⁸

⁶ Yves Michaud, cité dans « Le Monde diplomatique », juin 2013, p. 14

⁷ Alain Minc, cité dans « Le Monde diplomatique », juin 2013, p. 14

⁸ Cité par Bernadette Pujalon et Jacqueline Trincaz, *Le droit de vieillir*, Fayard, Paris, 2000. Cité dans « Le Monde diplomatique » de juin 2013/

MALTRAITANCE : DÉNI DE DIGNITÉ

Quand on dit « maltraitance », on pense d'abord à des coups, ou à de la négligence. Respect Seniors, l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, mène régulièrement des campagnes médiatiques pour faire comprendre que cette notion est beaucoup plus large. En ce qui concerne les aînés en particulier, le Code wallon de la santé et de l'action sociale définit ainsi la maltraitance :

« Tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d'une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cette personne. »

(Article 378, 1°)

Dans le spot radio largement diffusé, Respect Senior rappelle que la maltraitance peut avoir plusieurs visages : prendre des décisions à la place de la personne, l'infantiliser, lui refuser le statut de citoyen ...

On pourrait dire aussi qu'il y a une maltraitance socio-économique : **quand un État permet qu'une personne âgée sur cinq vive en dessous du seuil de pauvreté, n'est-ce pas de la maltraitance ?**

On évoque souvent la maltraitance constatée dans les maisons de repos : le tutoiement systématique, le fait d'attacher une personne à son lit pour qu'elle ne « prenne pas de risques », de lui mettre des protections pour incontinents pour éviter de prendre le temps de la conduire aux toilettes, de surdoser les somnifères ou les calmants, de lui dérober des bijoux ou de l'argent, de la gronder comme si elle était un enfant ... On constate aussi des insultes, des mauvais traitements physiques, du rationnement de l'alimentation ... La liste n'est malheureusement pas exhaustive. Ces situations de maltraitance sont le fait, dans certains cas, d'une direction peu scrupuleuse qui ne vise que le profit. Elles sont le plus souvent le fait de soignants exténués parce que surchargés de tra-



© Maxime Vermeulen

vail. Des contrôles sont effectués par les services de Région wallonne, mais au rythme d'environ 300 par an, soit moins de la moitié du nombre de maisons de repos de Wallonie.

Sur la maltraitance des personnes âgées en maison de repos, on peut revoir l'émission de la RTBF « Questions à la Une » du 12 décembre 2012⁹.

Mais la maltraitance a aussi lieu au sein de la famille. Elle peut être le fait d'un membre de la famille, d'un enfant ou d'un conjoint qui n'en peut plus d'être 24 h sur 24 avec son parent ou son conjoint dépendant, parfois dément. Il faut bien entendu mettre fin à ces situations, mais il faut surtout éviter qu'elles ne se produisent. Notamment en assurant un accompagnement des proches de personnes âgées dépendantes et en leur assurant des moments de répit¹⁰.

⁹ Lien raccourci : <http://oua.be/12tw>

¹⁰ Site à consulter : www.respectseniors.be

... et la flèche !



Ne faut-il pas plutôt « voir la vie comme une courbe ascendante, et se dire que le projet que nous formons va s'achever dans la dernière partie de la vie, et pas du tout s'interrompre ni décliner¹¹ » ?

Certes, on pourrait dire que l'arrivée du grand âge va d'office de pair avec l'apparition de limitations, de fragilités :

- Le corps se fatigue plus vite, on se déplace plus lentement et plus difficilement, les problèmes de santé se multiplient, la vue et l'ouïe s'altèrent ...
- Autour de soi, des amis, des membres de la famille, le conjoint décèdent. Le réseau familial et social s'étirole, le risque d'isolement social s'accroît.

12

Tout cela est vrai, même si cela ne survient pas au même âge pour tout le monde. Mais si on dressait la liste des inconvénients liés aux autres périodes de la vie, elle serait peut-être bien plus longue ! C'est pourquoi il est intéressant de s'attarder aussi sur les richesses de la vieillesse.

« C'est le moment où l'on peut faire des choses auxquelles on accorde de la valeur, alors qu'en travaillant, on est un peu forcé, acculé dans des activités où le sens humain n'était pas très évident. On peut de nouveau faire un choix, en suivant ses propres critères. »¹³

« Il est bon que le temps qui s'écoule ne nous paraisse point nous user et nous perdre, comme la poignée de sable, mais nous accomplir. Il est bon que le temps soit une construction. »

A. de Saint-Exupéry

Les richesses du grand âge

Tout d'abord, c'est une évidence : **si l'on vieillit, c'est que l'on vit.** « Vieillir est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps », écrivait Charles-Augustin Sainte-Beuve. Si « tout le monde veut vivre longtemps mais personne ne veut vivre vieux »¹², nous pouvons nous réjouir de vieillir en meilleure santé que nos grands-parents.

En vieillissant, on est peu à peu déchargé de tout ce qui occupait nos journées (et soirées) durant la vie active : le travail et l'éducation des enfants principalement. On dispose donc de **plus de temps**.

- **Du temps pour soi :** lire, aller au théâtre, au concert ou au cinéma, voyager, faire du sport, rencontrer ses amis, s'adonner à un hobby, jardiner, s'engager dans un mouvement ...
- **Du temps pour les autres :** pour le volontariat, pour l'écoute, pour garder un petit-enfant malade, écouter un ado à la recherche d'une oreille bienveillante ou tenir compagnie à une voisine malade.

Outre le temps libre, vieillir apporte aussi **l'expérience**, la compréhension, la lenteur, **la sagesse**.

Les personnes âgées ont accumulé au cours de leur vie un grand nombre de **compétences** – théoriques et pratiques – qu'elles partagent souvent volontiers.

11 P.-Ph. Druet, http://www.canal-u.tv/video/les_amphis_de_france_5/vieillir.310

12 Jonathan Swift, écrivain du XVII^e siècle.

13 Seniors volontaires - Maillon fort des solidarités intergénérationnelles, analyse de l'Association pour le volontariat. Lien raccourci : <http://minu.me/8sdz>

«C'était un dogme inébranlable : notre système nerveux se bâtit pendant l'enfance et, dès la fin de l'adolescence, c'est fini, nous devons nous débrouiller notre vie durant avec le même stock de neurones – promis à une sénilité quasi automatique au-delà d'un certain âge, quand le stock se trouvera épuisé. Mais voilà, les neurobiologistes ont découvert que ce dogme était faux. Tant qu'il y a de la vie, tout se renouvelle, y compris le système nerveux – à condition de le faire fonctionner, en agissant, en communiquant, en réfléchissant... ou en méditant ! En fait, c'est toute une vision rigide de la vie qui s'efface depuis quelques années. Comme si les cadres dogmatiques qui encadraient notre compréhension du vivant depuis un siècle et demi (...) se dissolvaient peu à peu, pour laisser place à une vision bouillonnante, incroyablement créative et même vertigineuse : la plasticité de la vie est telle qu'on ne sait plus où cela s'arrête.»¹⁴

JARDINER SON MONDE INTÉRIEUR

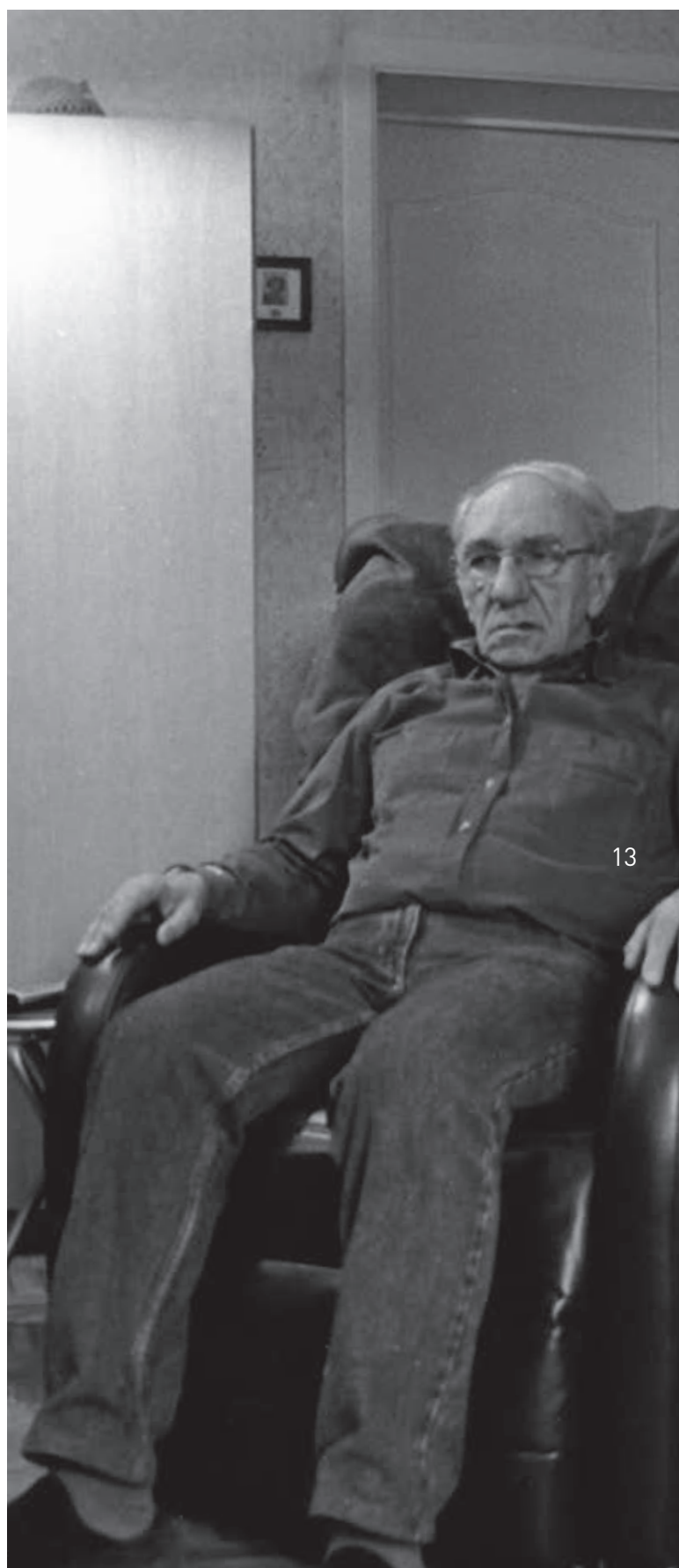
Avec la vieillesse vient aussi le temps et l'espace d'une plus grande **intériorité**, d'une vie spirituelle plus riche et plus profonde.

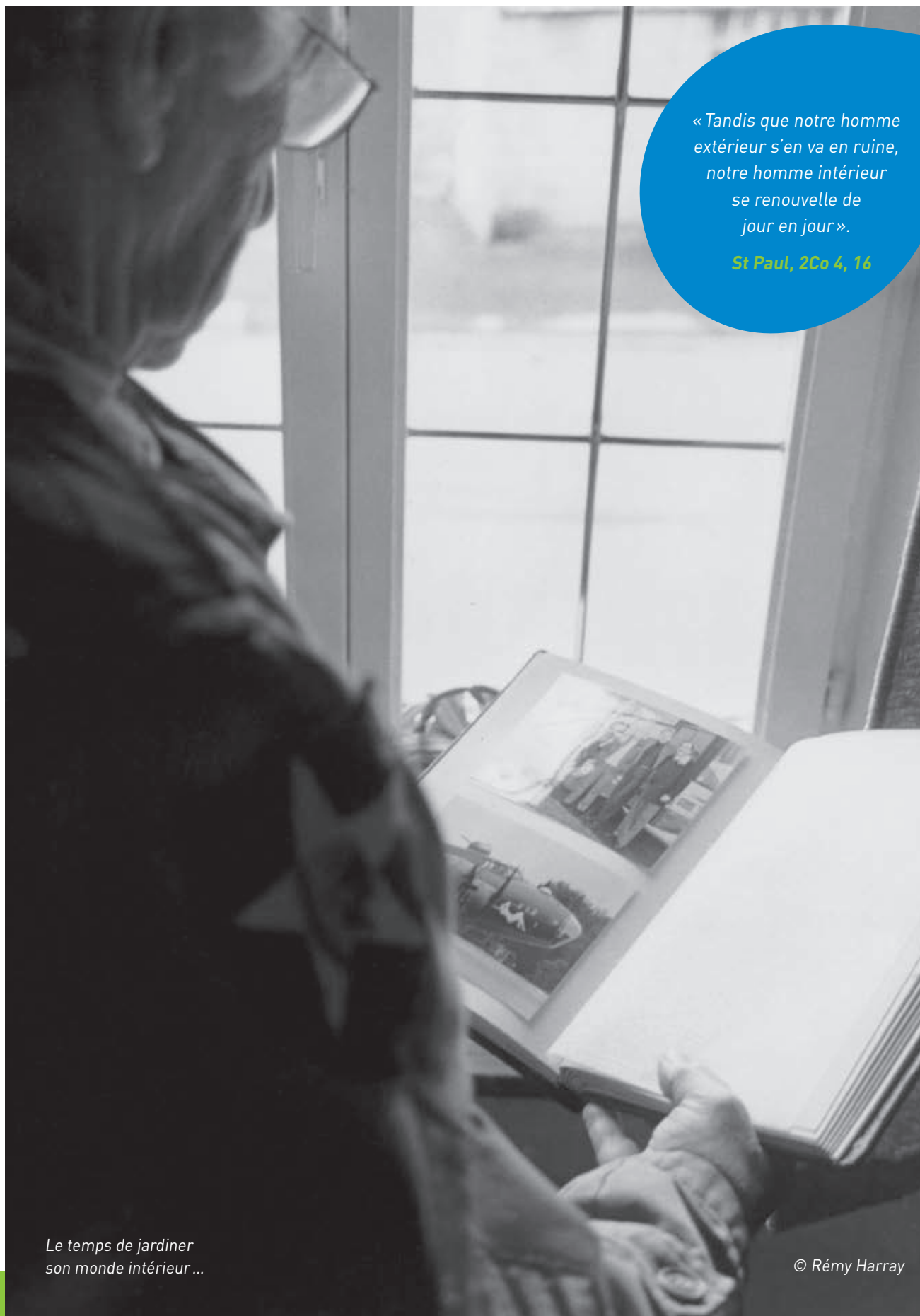
En s'éloignant de la frénésie de la vie active, on a le temps et souvent le goût de jardiner son monde intérieur : les moments de solitude, choisis ou non, permettent d'enrichir la vie intérieure, spirituelle, que ce soit dans le cadre d'une religion ou non.

Des valeurs positives que notre mode de vie nous oblige à mettre en veilleuse, mais qui nous sont sacrément nécessaires !

Avec l'âge, le risque d'isolement social s'accroît.

© Rémy Harray/VEE





« Tandis que notre homme
extérieur s'en va en ruine,
notre homme intérieur
se renouvelle de
jour en jour ».

St Paul, 2Co 4, 16

*Le temps de jardiner
son monde intérieur...*

© Rémy Harray

« Si la première partie de la vie humaine est marquée par l'action, la seconde se traduit, elle, par un retour vers l'intériorité et la vie spirituelle. »

Marie de Hennezel

« Avec l'âge, on prend du recul, on a plus de sagesse et on peut éclairer les choses de manière différente car on n'a plus le nez dessus. On peut amener un autre regard aux gens plus jeunes »

Yolanda B. ¹⁸

« Recevoir est aussi une façon de s'engager car cela permet aux autres de se sentir valorisés ! Le « retour » est plutôt d'ordre affectif et relationnel. »¹⁵

« Une amie m'a dit : 'quand je t'ai connue, tu avais 20 ans, tu étais plus conventionnelle et plus je te vois vieillir, plus tu t'es permis de laisser libre cours à ta fantaisie...' C'est vrai, je trouve qu'en vieillissant, on a plus de liberté par rapport aux règles établies, au savoir-vivre, à l'Eglise catholique. Quand j'étais jeune, afin de lire un livre à l'index, j'ai écrit une demande d'autorisation à Mgr Suenens ! »¹⁶

« Pour moi, la solitude, c'est positif. Ce que j'appelais plus jeune « l'ennui », ça n'existe plus, dans le sens qu'on n'est jamais seule quand on a une vie intérieure bien remplie. L'ennui est remplacé par une présence intérieure. Cette présence, c'est moi tout en étant pas moi, comme un trésor dont je peux jouir mais dont je ne tire pas les ficelles. »

Marie ¹⁷

« Plus je vieillis, plus j'ai besoin de périodes de silence et de recueillement »

Jacqueline, 80 ans

Détresse spirituelle

Tout le monde ne vit malheureusement pas les choses comme Marie : beaucoup de personnes âgées se trouvent dans une grande détresse spirituelle. On les soigne, quand tout va bien on leur propose des activités, mais elles n'ont souvent personne avec qui parler des sujets qui les préoccupent comme le sens de leur vie, leur mort qu'elles savent prochaine. Cette détresse spirituelle se traduit par un désir de mort rapide, et une dégradation physique accélérée.¹⁹

« Il y a des gens qui meurent avant de mourir. De lassitude, de déception, de honte. Ils ont le sentiment que leur vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Ils ont perdu tout ce à quoi ils s'identifiaient : leur image, leur rôle dans la société, leur activité. Ils sombrent, mais ils ne trouvent pas la porte de leur âme, ils ne trouvent pas la porte de leur intériorité. Et je me demande toujours quelle est la part de responsabilité des humains qui les entourent – leur famille, les amis, les soignants – dans cette démission de

15 <http://fr.slideshare.net/ovs/vieillessement-religion-et-spiritualit-2008-presentation>

16 *Âges et transmissions, 'Quand la richesse de l'âge permet son partage', janvier 2009, p. 28*
Voir le site www.agesettransmissions.be

17 <http://fr.slideshare.net/ovs/vieillessement-religion-et-spiritualit-2008-presentation>

18 *Âges et transmissions, p. 22*

la vie. Est-ce qu'ils sont accompagnés ? Est-ce qu'on les entoure d'assez d'amour ? Est-ce qu'on porte sur eux un regard qui leur donne le sentiment d'une permanence de leur identité ? Un regard qui leur dit : « Malgré les chan-

gements de ton corps, tu restes pour moi la personne que tu es, ta vie est précieuse pour moi, jusqu'au bout » ? Est-ce qu'on ne les enferme pas dans une conspiration du silence ? »²⁰



« Il y a des gens qui meurent avant de mourir... »

UTILE JUSQU'AU DERNIER SOUFFLE ...

« Les plus âgés de nos contemporains, quel que soit leur âge, quelle que soit leur situation, ont encore quelque chose à dire.

On me répond quelquefois : un vieillard grabataire dans un établissement, qu'a-t-il encore à dire ? Ce n'est pas parce qu'il ne parle plus qu'il ne dit plus rien. Moi qui vais le voir, dans quelles dispositions d'esprit suis-je et comment vais-je m'ouvrir aux questions que, peut-être silencieusement, il me pose ?

L'état dans lequel il est, sa maladie, sa souffrance physique, morale, tout cela me pose des questions absolument fondamentales : qu'est-ce que vivre, qu'est-ce qu'être un homme ? Est-ce que la souffrance a du sens ? Est-ce que la maladie a du sens ? Est-ce que la mort a du sens ?

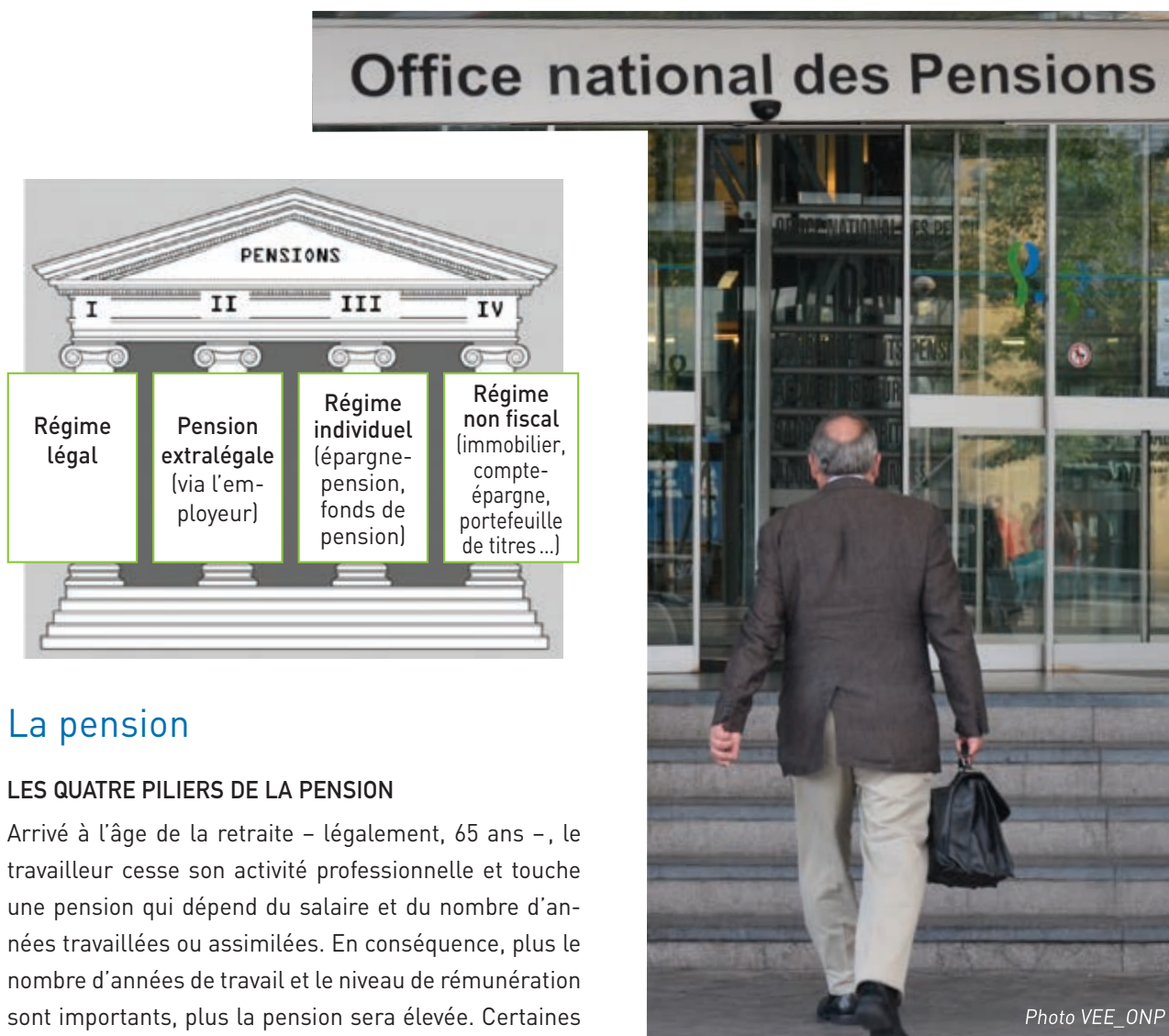
Ces questions-là sont les mêmes que celles que posent les philosophes depuis l'Antiquité. Quand ce sont eux qui les posent, je suis prêt à lire leurs livres. Le vieillard, sur son lit, me pose les mêmes questions. »

Michel Billé, sociologue

19 <http://fr.slideshare.net/ovs/vieillessement-religion-et-spiritualit-2008-presentation>

20 « Entrer vivants dans la mort », conférence de Marie de Hennezel au colloque « Regards croisés sur Maurice Zundel », Le Cerf, 1997.

A 65 ans sonne l'âge de la retraite. Légale, extralégale, *bas de laine* personnel... il y a différents moyens de financer la pension, mais ils ne sont pas tous équitables... Un senior sur cinq vit sous le seuil de pauvreté dans notre pays. Des aides existent, comme la GRAPA, mais elles sont insuffisantes pour assurer une vieillesse digne à chacun-e.



La pension

LES QUATRE PILIERS DE LA PENSION

Arrivé à l'âge de la retraite – légalement, 65 ans –, le travailleur cesse son activité professionnelle et touche une pension qui dépend du salaire et du nombre d'années travaillées ou assimilées. En conséquence, plus le nombre d'années de travail et le niveau de rémunération sont importants, plus la pension sera élevée. Certaines périodes sont assimilées à des périodes de travail (chômage, maladie, congé de maternité, crédit-temps²¹...).

Le **régime légal**, c'est la pension à laquelle nous avons droit par notre carrière professionnelle ou par celle de notre conjoint (grâce aux droits dérivés). Elle est financée sur un mode intergénérationnel : les retraités d'aujourd'hui reçoivent une pension grâce aux cotisations des travailleurs d'aujourd'hui. Cette pension est calcu-

lée à partir du salaire, du nombre d'années travaillées, etc. Grâce au système des « périodes assimilées », les périodes de chômage ou de maladie entrent en ligne de compte pour le calcul de la pension²². Soulignons que c'était le cas pour la période du service militaire, mais pas des années durant lesquelles les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants.

21 La réforme des pensions limite à un an la période assimilable dans le cas du crédit-temps. Une nouvelle sanction pour les femmes, majoritaires à utiliser la possibilité du crédit-temps.

22 Une réforme est entrée en vigueur fin 2012, qui modifie notamment le système des « périodes assimilées ». Voir à ce sujet : <http://oua.be/wxm> (lien raccourci vers le site de l'Office national des pensions).

LA RETRAITE AU FÉMININ PRÉCAIRE



Etre femme et âgée : un double risque de pauvreté. © Maxime Vermeulen/VEE

Les femmes sont encore nettement désavantagées à l'heure de prendre leur retraite, à cause de la persistance des rôles traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes dans la société. Ces rôles n'ont pas fondamentalement changé : même si beaucoup de femmes travaillent à l'extérieur, elles assument (en plus) largement la responsabilité de la famille et de la maison.

Consciemment ou non, beaucoup s'orientent (ou sont orientées) vers des carrières qui leur donneront moins de responsabilités et de possibilités d'ascension hiérarchique et, de ce fait, salariale. Si elles ont un niveau d'études élevé, elles renonceront plus souvent qu'un homme à postuler pour des postes à responsabilités, afin de rester disponibles pour leurs enfants. Si elles ont un faible niveau de qualification, elles n'auront souvent accès qu'à des emplois précaires, mal rémunérés, avec des horaires irréguliers et atypiques. Ce type d'emploi est courant dans le nettoyage ou la grande distribution.

Ce sont encore très majoritairement elles qui interrompent leur carrière ou réduisent leur temps de travail pour s'occuper des enfants, diminuant d'autant leurs cotisations pour leur pension.

En 2010, 41% des femmes travaillaient à temps partiel, contre 7% des hommes²³. 80% des contrats à temps partiel concernent des femmes. Les revenus professionnels des femmes sont en général plus faibles que ceux des hommes, ce qui a bien sûr des répercussions importantes sur leur niveau de vie au-delà de 65 ans.

En France, le fait d'avoir un ou des enfants a automatiquement une incidence positive sur le nombre d'années pris en compte pour le calcul de la pension des femmes. Un an par maternité et un an par enfant éduqué durant les quatre ans qui suivent sa naissance ou son adoption. Et si une femme a trois enfants ou plus, sa pension est majorée de 10%. Bonne idée...²⁴

En Belgique, on constate que 59% des femmes perçoivent une pension inférieure à 1 000 euros et que 2/3 des bénéficiaires de la GRAPA²⁵ sont des femmes²⁶.

²³ <http://www.loonkloof.be/fr/indicator/ecart-salarial/taux-demploi-temps-partiel-des-femmes-et-des-hommes>, chiffres 2010.

²⁴ Source : site de la Sécurité sociale française. Lien raccourci : <http://oua.be/12uc>

²⁵ Revenu garanti aux personnes âgées. Voir p. 24.

²⁶ Femmes et hommes en Belgique : Statistiques et indicateur de genre, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH), Bruxelles, 2011 ; Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique, Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), Namur, 2010. Merci à Vie Féminine pour ces données.

La **pension extralégale**, c'est un complément obtenu via certaines entreprises : assurance-groupe, par exemple.

Le **régime individuel**, c'est le capital que chacun (qui en a les moyens) peut se constituer grâce à une épargne-pension, un placement dans un fonds de pension, notamment. Ce régime est encouragé par des avantages fiscaux octroyés par l'Etat.

Le **régime non fiscal**, c'est un bas de laine que l'on peut se constituer (toujours si on en a les moyens) en achetant une maison, en déposant des économies sur un compte-épargne, en achetant des actions et obligations... Ce bas de laine peut aussi être constitué par les avoirs des parents, dont on a hérité ou dont on héritera. Ce type d'épargne ne donne pas droit à des déductions fiscales comme le régime individuel.

Du point de vue de l'équité, seule la pension légale est défendable : les trois autres piliers favorisent les personnes qui ont un emploi et singulièrement celles qui ont des revenus suffisamment élevés pour en épargner une partie. Or, le système de la pension légale, dans son état actuel, est en danger.

QUI A QUOI ?

- **40,2 % des retraités bénéficient d'une pension complémentaire.**
 - assurance groupe : 51,7 %
 - fonds de pension : 9,6 %
 - épargne pension : 44,9 %
 - assurance-vie : 28,6 %
- **50 % bénéficient d'une autre source de revenus :**
 - placements (épargne, actions, obligations, etc.) : 32,8 %
 - biens immobiliers (loyer) : 15,9 %
 - Salaire : 1,6 %
 - aide financière par la famille : 1,4 %
- **20 % bénéficient d'un autre « avantage » :**
 - statut BIM : 14,8 %
 - GRAPA : 3,6 %
 - rente accident de travail et/ou maladies professionnelles : 2,7 %
 - allocation handicapé (ARR/AI / APA) : 2,6 %

Source : www.eneo.be

En effet, on l'a dit : ce sont les travailleurs d'aujourd'hui qui paient les retraités d'aujourd'hui. Quand les premiers sont plus nombreux que les seconds, tout va bien. Mais quand la pyramide s'inverse, ça coince et il convient d'adapter le système !

Certains auteurs contestent cette vision catastrophiste du « choc démographique ». Car, si le nombre de retraités augmente, la productivité aussi ! Bernard Friot, par exemple, estime que ces gains de productivité profitent exclusivement aux actionnaires, alors qu'ils pourraient notamment servir à financer les retraites. Pour cet auteur, le financement des pensions publiques est avant tout une affaire de choix politique²⁷.

Les avantages fiscaux liés aux assurances-groupe et à l'épargne pension coûtent 615 millions d'euros à l'Etat²⁸. Une coquette somme qui pourrait être redistribuée plus équitablement via la pension légale.

Bien sûr, on peut reculer l'âge de la mise à la retraite, diminuer le montant des pensions... mais il s'agit là de réponses strictement financières qui ne tiennent pas compte des possibilités ni des besoins de la plupart des personnes âgées. **Il est évident que notre système de pensions doit être adapté à l'évolution démographique en cours.** Vivre Ensemble n'a bien sûr pas la formule magique des retraites de demain, mais on peut cependant émettre quelques lignes directrices pour améliorer l'équité de notre système (voir encadré p. 20).

Un « fonds argenté » qui a fait long feu ...

C'est en 2001 que le gouvernement Verhofstadt crée le « fonds argenté » ou « fonds de vieillissement » afin de préparer le *papy boom*, le moment où les nombreux enfants nés juste après la guerre (le *baby-boom*) atteindront l'âge de la retraite. Ce fonds devait être alimenté par les surplus budgétaires que l'Etat dégagerait année après année. Nous étions en effet à un moment où les finances publiques connaissaient une embellie et où l'op-

27 Bernard Friot, *L'enjeu des retraites, La Dispute*, Coll. « Travail et salariat », 2010.

Voir à ce sujet notre analyse sur www.vivre-ensemble.be

28 Pour l'année 2010. Source SPF Finances.

NOS RETRAITES, DEMAIN ...

- Il ne faut pas attendre d'être « dans le mur » pour s'atteler à la tâche. Il n'est pas facile pour les politiciens de penser à long terme, enfermés qu'ils sont dans les urgences budgétaires et les échéances électorales. Il s'agit donc d'un vrai défi pour nos dirigeants.
- Cette réforme doit être pensée en lien avec l'ensemble de notre système de sécurité sociale, voire avec une remise en question du salariat tel qu'il existe aujourd'hui. On pense bien sûr au concept de « revenu de base », qui dissocie les moyens d'existence de base de l'emploi salarié. Nous ne développerons pas cette question ici²⁹.
- Une attention particulière doit être accordée aux personnes âgées les plus vulnérables, notamment celles qui ont une carrière « en dents de scie ». Nous pensons en particulier aux femmes qui ont interrompu leur carrière pour élever leurs enfants ou qui n'ont jamais travaillé parce que leur mari ne le voulait pas (c'est le cas notamment pour certaines femmes d'origine étrangère). Une vieillesse vécue dans la dignité ne peut pas être un privilège réservé à ceux qui ont travaillé et donc cotisé toute leur vie.
- Une piste parmi d'autres serait d'élargir l'assiette du financement des pensions à la taxation des revenus du capital.
- Quel que soit le futur système de retraites, il doit être fondé sur la solidarité organisée par l'Etat (ou ses entités) et financée par la collectivité - par les impôts notamment. Encourager le *chacun pour soi* via l'épargne-pension ou les fonds de pension - comme l'on fait les gouvernements successifs depuis des années - ne fera que creuser les inégalités de revenus et miner la cohésion sociale. Sans compter que ce n'est ni éthiquement ni socialement défendable. **Encourager l'épargne individuelle contribue à déforcer la pension légale** : la politique ne cherchera pas à la revaloriser, si la majorité dispose d'une autre source de revenus.

timisme était permis. Après avoir grossi jusqu'à quelque 21 milliards d'euros, le fonds n'est plus alimenté depuis 2007, faute de surplus budgétaires. Il faudra trouver autre chose...

La pauvreté des personnes âgées

Les seniors tels qu'ils apparaissent dans les publicités sont des caricatures de la réalité d'une partie des seniors : ceux qui sont propriétaires de leur logement, éventuellement d'un autre logement de rapport ou d'une résidence secondaire, qui ont eux-mêmes hérité de leurs parents ou accumulé une épargne substantielle durant leur vie professionnelle.

Mais la réalité d'une part non négligeable des aînés est tout autre : pour eux, grand âge rime avec chute des revenus, déprime, deuil, maladie, isolement social... Et ce

groupe-là ne va pas manquer de croître aussi dans les années qui viennent.

Si la vieillesse apporte inévitablement son lot de pertes et de difficultés, la pauvreté financière les aggrave.

Avec de faibles moyens, on ne peut pas se payer les petits « plus » qui assurent le (ré)confort. Cela vaut pour les biens matériels qui compensent les difficultés physiques, dans l'aménagement de la maison par exemple, mais aussi pour les loisirs, source de lien social. Voyager, assister à une conférence, à un concert, cela demande des moyens. Ne pas pouvoir accéder à ces activités, c'est manquer autant d'occasions de nouer des relations, de rencontrer des gens, de s'émerveiller, de partager une passion, de s'informer. Certaines personnes doivent même se priver de nourriture ou de médicaments, faute de moyens.

²⁹ Pour plus d'information sur cette question, voir le site <http://basicincome.be/fr/>

³⁰ Source : SPF Economie.

³¹ Garantie de revenu pour les personnes âgées.

³² Elle préfère cette appellation à celle d'expert du vécu. Voir l'analyse consacrée à son parcours : <http://www.vivre-ensemble.be/?Experts-du-vecu-mieux-connaître-la>

EN CHIFFRES

Les dernières statistiques semblent encourageantes : le risque de pauvreté chez les personnes âgées a baissé : de 23 % en 2007, il est passé à 20,2 % en 2011³⁰. Le risque de pauvreté moyen chez les personnes âgées dans l'UE se monte, lui, à 16 %. On peut se réjouir de cette diminution. Avec des bémols cependant : d'une part, un senior sur cinq en situation de pauvreté, cela reste énorme, quand on sait qu'avec l'âge les risques d'avoir des problèmes de santé ou de se retrouver isolé sont plus grands. D'autre part, ce seuil – théorique – de risque de pauvreté, fixé à 1 000 euros, ne signifie pas que les 80 % restants vivent à l'aise.

PAUVRETÉ : EN MAISON DE REPOS AUSSI

Anne est ergothérapeute en maison de repos. Chaque après-midi, elle organise des activités pour les résidents : réalisation de montages floraux, cuisine, chants, jeux de société... Elle constate que certains résidents *« ne peuvent faire aucune dépense en dehors du coût de base de l'hébergement (comprenant bien sûr l'alimentation, l'hygiène et les soins quotidiens). Ils ne manquent de rien de vital. Ils usent de très vieux vêtements et en reçoivent de résidents décédés. »* Ces personnes sont nourries, logées et blanchies, selon l'expression consacrée, mais *« elles n'ont pas les moyens de se payer ni un dentier, ce qui réduit leur plaisir de manger, ni un appareil auditif, ni des lunettes, ce qui les maintient forcé-*

« Il y a des gens qui reçoivent le dossier et qui remplissent tout, y compris le document de renonciation à la GRAPA³¹, explique Véronique.

Dans ce cas, je redemande un dossier et je le remplis avec eux. D'autres personnes ne connaissent pas bien le français et ont besoin d'aide pour comprendre et remplir les formulaires. »

ment dans un très grand isolement ». Mais, au-delà de la pauvreté financière, il y aussi *« la pauvreté morale : c'est surtout sur celle-là que je travaille. Il y a des gens qui ne reçoivent plus aucune visite de leurs propres enfants ou petits-enfants, alors qu'il n'y a pas d'obstacle pratique, juste de la négligence qu'on peut appeler abandon. Pour ceux-là, les activités d'ergothérapie constituent le seul moment de vie sociale. »*

CONNAÎTRE SES DROITS ET Y ACCÉDER

Véronique Desterck est médiatrice de terrain³² au bureau carolorégien de l'Office national des pensions. Ayant elle-même vécu la pauvreté, elle connaît les difficultés que l'on peut éprouver pour savoir à quoi l'on a droit en matière d'aide sociale et pour accéder à ces droits. **De nombreux obstacles peuvent se dresser entre une personne et les allocations ou les aides auxquelles elle a droit.** Cela peut être le manque d'information, la complexité des démarches à accomplir, l'illettrisme

« Les activités d'ergothérapie, seule vie sociale pour certain-e-s... »

© Anne Franck



ou l'analphabétisme, la méconnaissance des langues nationales, la peur du qu'en dira-t-on, la honte de demander de l'aide... Le CPAS fait peur, car lui sont associés les mots contrôle, sanction, jugement...

«J'ai droit à la pension, j'ai travaillé toute ma vie, je ne vais pas aller demander la charité au CPAS»,

dit un monsieur qui pourrait demander de l'aide en attendant que son dossier soit en ordre. Le rôle de Véronique, c'est de surmonter ces obstacles avec les personnes. Elle tient des permanences dans les restos du cœur, les associations, les maisons de quartier... là où se trouvent les personnes les plus précaires, les plus éloignées des méandres de l'administration. Ainsi, elle a fait connaissance avec un monsieur vivant à la rue. Le CPAS refusant une domiciliation chez un ami, ce monsieur ne voulait pas se faire domicilier au CPAS. Il a fallu toute la patience et la force de conviction de Véronique pour le convaincre des avantages de cette domiciliation, qui lui ouvrait la porte à différentes aides. Ce monsieur, ayant pu accéder à ses droits, a aujourd'hui retrouvé un logement et une vie digne.

Au besoin, elle accompagne les personnes dans leurs démarches au CPAS, à l'administration communale... elle connaît leurs droits et veille à les faire respecter, ce qui ne semble pas toujours aller de soi.

Les statistiques disent que le 3^e âge souffre moins de la crise que les jeunes. Véronique est bien placée pour constater que, pour beaucoup de seniors, la situation empire : personnes âgées sans domicile, dépressions parfois accompagnées de tentatives de suicide, problèmes psychologiques liés à la précarité et à l'isolement.

Vieux avant l'âge ...

Voir ses capacités physiques et mentales se détériorer au fil des ans, c'est le lot de plus ou moins toutes les per-

«Les plus pauvres sont les plus touchés par problèmes de santé, mais on s'aperçoit qu'il y a un moment dans leur vie, assez tôt, vers 45 ans, où il y a une usure prématurée, où ils ne sont plus capables de prester un travail ; d'autant plus que le travail qui leur est proposé est généralement lourd et difficile physiquement. Ils se retrouvent dans une situation où ils ne peuvent pas assumer ces travaux lourds, mais sans avoir une reconnaissance officielle de cette incapacité de travail, parce qu'il n'y a pas une cause précise qui justifie cette incapacité : c'est une usure générale de la personne qui ne peut plus faire face. A partir de là, la situation de la personne se dégrade encore, puisqu'elle est en incapacité de travail, mais non officiellement reconnue. Ce qu'on a découvert récemment dans une enquête, c'est que cette usure est aussi psychologique. C'est-à-dire que les personnes s'estiment elles-mêmes vieilles, usées et, lorsqu'elles se comparent à d'autres personnes plus riches du même âge, elles sentent vraiment cette différence qui existe entre les deux groupes, et qui fait qu'elles se disent vieilles prématurément.»

Dr. Pierre Hendrick³³

sonnes âgées. Mais prendre de l'âge et rester en bonne forme n'est pas seulement une question d'hygiène de vie.

Certains vieillissent plus vite que d'autres. C'est le cas de ceux et celles qui exercent des métiers pénibles (type de travail, horaires...), mais aussi de ceux et celles qui vivent dans la pauvreté. C'est ce qu'on appelle l'«**usure prématurée**».

Les statistiques confirment les observations de terrain : à 25 ans, les personnes qui ont au maximum le diplôme de l'enseignement primaire peuvent s'attendre à vivre en bonne santé quinze ans de moins que les personnes qui ont le niveau d'études le plus élevé³⁴ !

ISOLEMENT SOCIAL

En Wallonie, 12% des hommes et 9,5% des femmes de 65 ans et plus ont déclaré avoir moins d'un contact social (réseau familial et amis) par semaine³⁵. L'isolement social ne va pas automatiquement de pair avec la pauvreté, mais ils se renforcent l'un l'autre : quand on a de faibles moyens financiers, on n'a pas accès aux loisirs tels que concerts, cinéma, théâtre, excursions, voyages. Préoccupé par les factures qui se succèdent et s'accumulent, on a tendance à se replier sur soi-même. Inversement, quand on est seul, on n'est pas toujours au courant des aides et avantages auxquels on a droit, on n'est pas épaulé ni conseillé pour effectuer les démarches administratives nécessaires, et on se retrouve parfois, de ce fait, dans une situation de précarité économique. Mais il n'y

³³ Extrait de la vidéo « Santé ! », Vivre Ensemble, 2008

³⁴ Chiffres moyens pour la Belgique, 1991-1996-97. Source : Rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008, Plan d'action national inclusion sociale, indicateurs. Indicateurs de soutien du domaine « inclusion sociale » et du « domaine général » du Rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale, 2006. http://www.socialsecurity.fgov.be/docs/fr/publicaties/strat_lissabon/PANIncl_fr.pdf

³⁵ Dans Politiques wallonnes en faveur des aînés, Service public de Wallonie, Action sociale et santé, 2010-2011, p. 8.

a pas que l'aspect financier : isolé, on a plus tendance à déprimer, à mal se nourrir, à ne plus bouger³⁶. Avec des répercussions sur la santé, et des frais supplémentaires.

Pour briser ce cercle vicieux, il y a les médiateurs de terrain, qui vont à la rencontre des personnes les plus vulnérables pour les aider à se mettre en ordre du point de vue administratif et à ainsi percevoir les revenus auxquels elles ont droit (voir p.21) ; il y a aussi les associations locales qui peuvent briser l'isolement des personnes âgées. Depuis peu, dans les logements sociaux, on peut aussi compter sur les « référents sociaux », des travailleurs sociaux qui assurent l'accompagnement social des locataires, donc également des plus âgés d'entre eux³⁷. A la Croix Rouge, le département Action sociale a développé, depuis 2008, le service Hestia, qui compte 135 volontaires. Ces derniers rendent visite chaque semaine à des personnes âgées isolées, chez elles, en maison de retraite ou à l'hôpital. Sans oublier les visites rendues aux personnes seules (souvent âgées) par des bénévoles dans le cadre de la Pastorale des malades.

Moins de revenus, plus de coûts ...

Malgré notre système de pension, certaines personnes vivent les dernières années de leur vie dans la pauvreté. En 2011, les plus de 65 ans affichaient un taux de pauvreté de 20,2% (21,6% selon l'indicateur de l'Union européenne), contre 12,9% pour les 18-64 ans (et 15,3% de moyenne pour l'ensemble de la population).

En Belgique, la pension légale (1^{er} pilier) moyenne s'élève à 1232 euros bruts³⁸, toutes pensions du 1^{er} pilier confondues : pension de retraite et GRAPA³⁹. Plus d'un senior sur cinq vit avec moins de 1000 euros par mois dans notre pays. Or, on le sait, plus on avance en âge, plus les soins de santé sont nécessaires : une prothèse dentaire, des lunettes, un appareil auditif ; il faut aussi parfois procéder à un aménagement du logement pour l'adapter aux difficultés de mobilité ou de motricité... Une allocation spécifique est prévue pour alléger le poids de ces frais :

c'est l'APA, ou allocation d'aide aux personnes âgées handicapées. Selon les cas, elle varie entre 82€ et 550€ par mois environ. Malgré cela et les remboursements de la mutuelle, ces frais s'accumulent et peuvent devenir insupportables pour les personnes à faibles revenus.

En Flandre, l'assurance dépendance est entrée en vigueur en 2001. Tous les Flamands de plus de 25 ans (et les Bruxellois qui le souhaitent) paient 25€ par an (10€ pour les personnes bénéficiant de l'intervention majorée). Cette cotisation annuelle alimente un fonds d'aide aux personnes dépendantes du fait de leur âge ou de leur état de santé. Cette aide couvre les frais non médicaux et s'élève à 130 € par an. Elle gagnerait à être instaurée en Wallonie et à Bruxelles également, et à être gérée au niveau fédéral.



Isolation sociale et précarité se renforcent mutuellement
© Rémy Harray/VEE

36 Pour mieux comprendre l'isolement social d'une personne âgée, une infirmière à domicile a rédigé un texte à partir du vécu d'une de ses patientes. A lire ici : <http://oua.be/138b>.

37 Voir sur le site d'Alter-Echos. Lien raccourci : <http://oua.be/138c>.

38 Toutes pensions du 1^{er} pilier confondues : pension de retraite et GRAPA. Tiré de Balises, UCP, octobre 2011.

39 Tiré de Balises, UCP, octobre 2011.

Les personnes dont la pension est insuffisante peuvent demander **la GRAPA** (pour Garantie de revenus aux personnes âgées) : son montant est de 1011€ pour une personne vivant seule et de 674,46€ pour une personne cohabitante.

Un montant qui se situe juste sur le seuil de la pauvreté. Juste au dessus de ce seuil, **ce sont des milliers de retraités qui n'arrivent pas à nouer les deux bouts, même après une longue carrière professionnelle.** Coût du logement et de l'énergie qui grimpent plus vite que les revenus, soins de santé plus fréquents... ou simplement forte chute des revenus au moment de la retraite.

Même s'il existe un seuil officiel de pauvreté, cette dernière est une notion relative. Tout comme nous ne vieillissons pas tous au même rythme ni dans les mêmes circonstances,

- on peut vivre chez soi ou dans une maison de repos ;
- on peut être propriétaire de son logement et avoir fini de le payer ou bien être locataire dans le logement social ou privé ;
- on peut ne pas avoir d'enfants, ou en avoir, peut-être encore aux études supérieures, ou vivant avec soi ;
- on peut être en bonne santé ou malade ;
- on peut avoir son permis de conduire, un véhicule et être en état de conduire, ou non ;
- on peut vivre en ville ou à la campagne ;
- on peut être entouré de personnes qui vous rendent volontiers des services ou devoir faire appel à des services payants.

Pour toutes ces raisons, avec un même revenu, une personne retraitée peut vivre plutôt confortablement, et une autre vivre dans la précarité, car elle devra assumer des coûts différents.

Nombreux sont les seniors qui doivent se serrer la ceinture. Comme Florentin qui, à 70 ans, est obligé de travailler au noir. Car, avec la GRAPA, on ne peut pas s'en sortir. Dans l'émission « Questions à la Une », il explique au journaliste ⁴⁰ : « Je travaille au noir, pour des personnes qui m'exploitent. Ils savent que je suis pauvre, donc ils se disent 'de toute façon, il va accepter'. C'est, comme on dit, à prendre ou à laisser. Alors je prends. Là, je travaille pour même pas 6€ l'heure ! Je me dis qu'il y a pire que moi. Moi, j'ai la chance d'avoir un toit. »

Les principaux postes budgétaires qui touchent les personnes âgées sont le logement (qu'il faut éventuellement adapter ou quitter pour un autre ou une maison de repos), les soins de santé et l'énergie, qui a augmenté fortement ces dernières années. Une personne vivant toute la journée chez elle et bougeant relativement peu aura besoin de chauffer plus son logement qu'une personne qui travaille à l'extérieur.

Dans l'ensemble, les femmes âgées sont plus nombreuses à vivre dans la pauvreté que les hommes âgés : 2/3 des bénéficiaires de la GRAPA sont des femmes. Par ailleurs, le taux de pauvreté augmente avec l'âge ⁴¹.

© Maxime Vermeulen/VEE

Vivre chez soi ou en maison de repos : des coûts différents.



Logement: vivre chez soi ... ou pas, mais avoir le choix !

Avec l'allongement de l'espérance de vie, la question du logement se pose de façon plus aiguë: éviter l'isolement tout en préservant un espace de vie personnel, vivre en sécurité tout en gardant un pouvoir de décision sur sa vie quotidienne ... entre le domicile et la maison de repos, diverses solutions existent.



Eviter l'isolement et préserver l'autonomie... © Maxime Vermeulen/VEE

S'il est une question épineuse, c'est bien celle du logement. **La plupart des personnes souhaitent vivre chez elles le plus longtemps possible.** Mais, l'âge venant, certains actes de la vie quotidienne deviennent difficiles, ou bien la personne ne se sent plus en sécurité. Les services à domicile, organisés via les mutuelles, permettent de se faire livrer des repas, de recevoir la visite d'une infirmière ou aide-soignante pour la toilette et les soins, d'un coiffeur, d'une aide familiale... ; les titres-services offrent quant à eux la possibilité de recourir aux services d'une aide ménagère, d'une entreprise de repassage... Mais tout cela a un coût, qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. Certains de ces services à domicile peuvent être prestés par le CPAS ou par des associations.

Côté sécurité, des solutions existent aussi, la célèbre «Madame Laurent» peut en témoigner. Avec la télévigilance, la personne peut à tout moment demander de l'aide, en cas de chute ou de malaise. Une liste d'au moins trois personnes est établie au moment de l'inscription et, en cas d'appel au secours, le service prend immédiate-

ment contact avec un proche qui peut intervenir. Avec le bémol que pour certaines personnes, l'isolement social est tel qu'il est difficile de trouver ces trois personnes ...

Logement social : places aux jeunes ?

Quand les enfants sont partis, les parents âgés locataires d'un logement social se retrouvent dans une maison avec une ou plusieurs chambres vides, alors que des familles nombreuses attendent parfois depuis des années une maison ou un appartement suffisamment grand. En Wallonie, fin 2012, un courrier a été envoyé aux locataires d'habitations sociales disposant de chambres surnuméraires. Un supplément de loyer de 50€ par chambre «en trop» est imposé. On peut comprendre qu'il serait logique que ces couples ou ces personnes seules cèdent la place à des familles nombreuses et déménagent vers un logement plus petit. Le problème, c'est de le trouver, ce logement : côté logement social, c'est la pénurie bien connue. A Marcinelle, les logements qui sont proposés

40 http://www.rtb.be/video/detail_questions-a-la-une?id=1659593, une émission d'Olivier Coroenne. 2^e partie de l'émission.

41 OCDE(2011), *Panorama des Pensions 2011 : Les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE et du G20*, p. 148.

à ces personnes ou ces couples datent des années 60 et sont vraiment trop exigus : ils ne comportent qu'une seule chambre, un séjour minuscule et une cuisine qui oblige à choisir entre le frigo et la cuisinière... Côté logement privé, ce sont des loyers souvent inaccessibles aux personnes à faibles revenus.

Aujourd'hui, les contrats du logement social ne sont plus signés «à vie». Ils sont renouvelables tous les trois ans. Reste à trouver une solution pour proposer un logement décent aux personnes âgées délogées...

Un crédit pour adapter son logement

Parfois, il suffit de quelques aménagements pour pouvoir continuer à vivre chez soi : des rampes, des barres d'appui dans les toilettes et la salle de bains, une cabine de douche adaptée, un siège monte-escalier... Mais tout cela n'est pas gratuit. La Région wallonne propose un service d'accompagnement et d'assistance : des ergothérapeutes apportent idées et conseils sur les aménagements à réaliser. Et pour financer cela ? Il faut parfois recourir au crédit, ce qui n'est pas évident quand on a plus de 65 ans et peu de moyens. Crédal⁴² propose le crédit «Bien vivre chez soi», un microcrédit sans inté-

rêt, développé en partenariat avec la Région wallonne. Ce prêt, qui peut aller jusqu'à 10 000 euros, est réservé aux personnes qui n'ont pas accès au crédit en raison de leur âge ou de leur état de santé ou qui ont des revenus modestes⁴³. «**Selon les services d'accompagnement, une personne âgée sur trois pourrait avoir besoin d'un crédit afin de financer les investissements nécessaires à son confort**⁴⁴».

Notons qu'être propriétaire n'est pas nécessairement un rempart contre les problèmes d'argent : lorsque vous habitez une maison depuis 30, 40 ans, voire plus, elle demande plus qu'un coup de pinceau pour rester habitable. Mettre l'installation électrique aux normes actuelles, changer de chaudière, installer du double vitrage ou refaire une toiture, cela entraîne des coûts exorbitants pour une personne qui n'a que sa pension pour revenu. Elle doit alors se résoudre soit à vivre dans un logement gourmand en énergie, voire insalubre, soit à vendre et à chercher un autre logement. Chose qui, lorsqu'on vieillit, n'est ni facile ni agréable.

La solitude est un poids pour beaucoup de seniors. Mais beaucoup sont autonomes et entrer en maison de repos ne paraît pas nécessaire. De plus en plus de personnes âgées choisissent d'autres solutions pour conserver

Trois générations dans une même maison : de plus en plus rare chez nous.

© I.Franck/Vivre Ensemble



42 Coopérative de crédit social et solidaire. www.credal.be

43 1 200€ pour un isolé ou 1 600€ pour un ménage, déduction faite du loyer ou de la mensualité hypothécaire. En savoir plus : www.bienvivrechezsoi.be ou 010452533.

44 Crédiialogue, n°69, jan-fév.2013, p. 5

« On utilise une personne, et le jour où elle n'a plus de forces, on la jette !
 Moi j'ai ce sentiment très fort qu'on rejette la personne âgée. Moi je pense qu'on a besoin des personnes âgées jusqu'au dernier souffle. Ce sont nos repères. Mes parents sont mes repères, c'est avec ça qu'on se construit. Je trouve que c'est très dommage de mettre les gens dans une maison de retraite. »

« Un vieux qui est malheureux, ça me touche. Quelle que soit sa nationalité, sa religion. Je ne peux pas supporter les larmes d'un vieux. Surtout s'il a des enfants et qu'il est abandonné, ça me tue. »

leur autonomie sans mettre en danger leur sécurité ni sombrer dans l'isolement.

Dans sa famille

Vivre chez l'un de ses enfants, c'est ce qui se faisait souvent chez nous il y a quelques décennies, surtout à la campagne. La cohabitation de trois générations (ou 4) sous un même toit est courante dans d'autres régions du monde, dans d'autres cultures.

Les changements dans nos modes de vie font que cette situation est de plus en plus rare :

- la plupart des femmes ont une vie professionnelle et il n'y a donc plus systématiquement quelqu'un à la maison pour s'occuper d'une personne dépendante ;
- les logements ne se prêtent pas nécessairement à la cohabitation intergénérationnelle : appartements trop

« Moi je vivais avec ma grand-mère. On était pressé de rentrer à la maison, parce que ma grand-mère était là. On était autour d'elle, elle racontait des histoires. C'est une ambiance familiale dont les gens ont besoin, maintenant... de la tendresse ! » ⁴⁵

- petits, maisons citadines peu accessibles pour les personnes à mobilité réduite ;
- les ruptures et recompositions familiales, devenues courantes, peuvent distendre les liens entre les générations.

Pour les familles maghrébines ou d'Afrique sub-saharienne qui vivent chez nous, confier ses parents aux soins d'une maison de repos, ou même de soignants à domicile, est parfois une démarche très difficile. Pourtant, les personnes immigrées dites de la première génération arrivent à un âge où ces soins peuvent être nécessaires. Mais ce qui était possible dans le pays d'origine ne l'est peut-être pas ici : le logement n'est pas adapté, les femmes travaillent à l'extérieur et ne peuvent assurer une présence continue, les générations ne vivent plus nécessairement ensemble.

A Bruxelles, l'association **Biloba**⁴⁶ tente de répondre à ces problèmes. Elle propose, dans un bâtiment récemment rénové, des logements individuels pour personnes seules ou couples. Ils sont gérés par une Agence immobilière sociale et donc financièrement accessibles ; un espace de vie commun pour les habitants de la maison et un centre de jour est ouvert aux seniors et à toutes les personnes du quartier qui le souhaitent.

Dans une autre famille

L'accueil familial : il s'agit d'accueillir une, deux, voire trois personnes âgées de plus de 60 ans dans une famille. Ce sont des personnes qui veulent échapper à l'isolement et viennent partager la vie d'une famille, contre un dédommagement financier de 26 euros par jour (contre entre 30 et 40 euros par jour dans une maison de repos). Une trentaine de familles se sont lancées dans l'aventure en Wallonie. Une belle idée qui a le mérite de retisser des liens entre générations, dans une société où ils se font de plus en plus rares. Un service s'occupe de préparer l'accueil, de vérifier que le projet est partagé par toute la famille, que les lieux permettent l'hébergement, l'intimité et la mobilité de la personne. Une convention est signée et le suivi est assuré par l'équipe qui compte

45 Témoignages recueillis lors de l'émission « Juste Terre ! » sur la solitude des personnes âgées, réalisée par les femmes du groupe d'alphabétisation du GAFFI.

A écouter ici : <http://www.vivre-ensemble.be/?Les-emissions-de-2013>

46 Maison Biloba : www.maisonbilobahuis.be

Tisser des liens entre
deux générations.
© 1 toit 2 âges



notamment une assistante sociale et un psychologue. Ce type d'hébergement en est encore à sa phase « pilote », prévue jusqu'en janvier 2013 et prolongée pour deux ans. C'est que les difficultés ne manquent pas : au niveau fiscal, au niveau des allocations sociales (la personne hébergée devient cohabitante et perd certains de ses droits), etc. L'avenir nous dira si cette idée est bonne ...

retarder l'entrée en maison de repos. C'est aussi **une belle occasion de tisser des liens entre deux générations** : de grands ados ou jeunes adultes qui viennent de quitter le nid familial et sont parfois un peu désarmés, et des seniors qui ne demandent pas mieux que de rester dans le mouvement et de partager leur expérience de vie et leurs savoirs.

28

A deux c'est mieux : héberger un(e) étudiant(e).

« **Un toit deux âges** ⁴⁷ » : le nom de cette association bruxelloise est explicite. Il s'agit, pour une personne de plus de 50 ans, de louer une partie de son logement à un(e) étudiant(e), mais aussi de partager quelques moments en commun et de menus services, selon les besoins du senior. Deux formules sont possibles : la première (100€/mois) implique que le jeune rende quelques services à la personne qui lui loue la chambre : initiation à l'informatique, courses, accompagnement chez le médecin, etc. L'autre concerne les seniors qui sont complètement autonomes. Elle n'implique aucun service rendu et le loyer, charges comprises, peut aller de 150 à 300 euros. Ainsi, l'étudiant ne doit pas se ruiner pour son kot, tandis que le senior perçoit un petit complément de revenu mais, surtout, bénéficie d'une présence et éventuellement de quelques coups de main qui, dans certains cas, peuvent

Habiter groupé

L'habitat groupé « Abbeyfield », c'est vivre ensemble, mais avec chacun son chez-soi ; partager des espaces de vie et des moments communs et s'ouvrir à la vie du quartier dans lequel on se trouve. Abbeyfield est une association d'origine anglaise. A Namur, « Le tour de table » a vu le jour en 2008, fruit d'un partenariat avec la Régie foncière, le CPAS, la Fondation Roi Baudouin et le Fonds du Logement. C'est une asbl autogérée, dont sont membres les habitants, qui loue le bâtiment au CPAS, ce qui permet de pratiquer ici des loyers inférieurs à ceux du marché. Chacun(e) participe aux tâches de la maison et les décisions sont prises lors de réunions régulières. En principe, les personnes qui arrivent dans ce type de logement doivent être autonomes ou disposer de solutions pour l'être. Si une difficulté survient, le groupe cherchera des solutions adaptées. Personne ne sera exclu pour raisons de santé ⁴⁸.

47 Voir le site : www.1toit2ages.be. Tél. : 0475 93 28 28 .

48 Voir le journal *En Marche*, 18 octobre 2012, lien raccourci : <http://oua.be/17wx> .

Intergénérationnel

Au **Balloir**⁴⁹, à Liège, (très) jeunes et aînés se côtoient : on y trouve en effet une maison de repos, une maison de repos et de soins, une résidence-service, une crèche et un foyer pour enfants de 3 à 18 ans. Des activités communes sont organisées, comme le repas pris ensemble le mercredi midi (jour des frites!) ou des événements festifs tout au long de l'année. Individuellement, chaque personne âgée peut décider de s'impliquer pour un coup de main à la maison des enfants.

Dans **les habitats groupés**, l'intergénérationnel peut se vivre de façon spontanée, permettant à une personne âgée de vivre à proximité de familles et de personnes plus jeunes qui, de façon informelle, assurent sa sécurité et son bien-être au quotidien. Le senior, quant à lui, est une présence utile pour garder un enfant malade ou accuser réception d'un colis, par exemple. Ou pour transmettre ses secrets culinaires à une génération adepte des plats préparés et de la *nourriture rapide*.

Vu la rareté et le coût des places en maison de repos et la volonté des seniors de rester autonomes, **la cohabitation intra- ou intergénérationnelle est appelée à se développer dans les années qui viennent**. Elle est intéressante du point de vue financier, mais elle est aussi un facteur de lien social, un remède à la solitude dont souffrent de plus en plus de personnes, tous âges confondus. Une jeune mère seule avec son enfant, par

exemple, apprécierait peut-être la formule proposée par «Un toit deux âges». Elle pourrait aussi convenir à un jeune majeur tout juste sorti d'une institution d'aide à la jeunesse et livré à lui-même.

A **Molenbeek**, deux maisons appartenant au CPAS ont été restaurées et aménagées pour accueillir chacune une famille monoparentale et quatre personnes âgées. Ce type de logement présente certes des avantages, mais réserve aussi des difficultés, liées par exemple à la cohabitation d'une génération parfois bruyante (jeunes enfants) et d'une autre qui aspire au calme... Un accompagnement extérieur est nécessaire, comme c'est le cas à Molenbeek, où il est assuré par le CPAS.

L'association «**Assembl'âges**®», qui organise des activités intergénérationnelles depuis plusieurs années, se lance dans le projet Equivie, projet d'habitat groupé pour seniors dans un cadre intergénérationnel, à savoir la présence d'un lieu d'accueil pour enfants de 0 à 6 ans. Entre espace personnel et lieux pour des activités collectives, moments partagés avec les enfants et organisation dans les locaux d'activités ouvertes à tous... un beau projet pour tisser du lien et permettre aux personnes âgées de vivre autonomes sans être isolées.

Habitat kangourou, habitat groupé... L'obstacle majeur au développement de telles initiatives a pour nom «**statut cohabitant**⁵⁰». C'est le cheval de bataille de nombreuses associations depuis les années 80, en particulier celles qui défendent les droits des femmes. Ce sont en



© I.Franck/Vivre Ensemble

49 Lien raccourci vers le site du Balloir : <http://oua.be/125l>.

50 Voir l'analyse publiée par Vivre Ensemble à ce sujet : <http://oua.be/13lh>.

Intergénérationnel :
un enrichissement mutuel
© Assembl'âges



30

effet elles qui sont les premières victimes de ce statut injuste. Mais les personnes qui désirent partager leur logement sont également lésées : si vous recevez 991,86 €/mois de GRAPA en vivant seul(e), vous verrez votre allocation descendre à 661,24 €/mois dès lors que vous vivrez avec quelqu'un. De même pour la personne plus jeune qui veut se lancer dans l'aventure « kangourou ». Une raison de plus pour réclamer la suppression de ce statut injuste qui entrave la solidarité et la nouveauté en matière d'habitat.

Résidences services : pas pour toutes les bourses

Entre le logement indépendant et la maison de repos, il y a les résidences services : des studios, avec salle de bains et coin cuisine, voire des appartements où la personne peut vivre de façon autonome, mais avec la possibilité, selon les souhaits et nécessités, d'accéder à un service de repas, à des soins, à des activités communes, etc. Les avantages : la personne âgée peut y apporter (une partie de) ses meubles, vivre dans son décor personnel et non dans une chambre standardisée. L'autonomie, adaptable à chacun-e et à l'évolution des besoins, est appréciable.

L'inconvénient : le prix. Ces résidences-services ne sont généralement accessibles qu'à des personnes disposant de revenus confortables. Certaines sont de petits studios, d'autres des appartements pouvant aller jusqu'à 80m². Exemple de prix : 1 259 €/mois pour 75 m², auxquels il faut ajouter d'éventuels services comme la restauration, l'entretien du linge et de l'appartement.

Il reste que, pour les petits revenus – rappelons que le montant de l'allocation garantie aux personnes âgées (GRAPA) est de 1011 euros –, ce type d'hébergement est totalement inabordable. Lors de nos recherches sur le net, nous avons cependant trouvé une résidence-service tenue par des religieuses, les Pauvres Sœurs de Mons⁵¹, qui propose des tarifs raisonnables : de 750 à 800 euros pour un appartement pouvant accueillir jusqu'à deux personnes, auxquels il faut ajouter les éventuels repas et service de nettoyage.

A Woluwe-Saint-Lambert, le CPAS propose une formule proche de la résidence service, accessible aux faibles revenus : il s'agit de l'Antenne d'Andromède. Six bungalows pour cinq personnes, comprenant des chambres individuelles et des espaces de vie communs. Les repas, les soins et l'accompagnement sont assurés par le CPAS. Le tout pour 25.80 €/jour. Un tiers de cette somme est restitué au groupe pour l'alimentation, si les habitants sont autonomes sur ce plan.

51 www.pauvres-soeurs.be

52 En Wallonie (chiffre approximatif). Source : La Revue Nouvelle, mai-juin 2011, p. 66 .

53 Au sujet de l'humanité, voir notamment : <http://oua.be/15t6>. Sur youtube, en tapant le mot « humanité », vous pourrez voir des vidéos sur le sujet.

Les maisons de repos (MR) et maisons de repos et de soins (MRS)

L'idée d'entrer en maison de repos fait peur à beaucoup. L'expression «être placé-e» est d'ailleurs éloquent : elle sous-entend la passivité, l'immobilité, l'absence de projet. *On est placé* et on ne bouge plus. De personne, on devient patient, avec tout ce que cela implique de perte de pouvoir de décision et de soumission à des horaires, des règles de vie que l'on n'a pas choisies.

Jadis appelées home de vieillards, hospice, maison de retraite... les maisons de repos (et de soins) peuvent dépendre des pouvoirs publics, mais sont de plus en plus souvent privées. Chaque personne y dispose d'une chambre, parfois elle peut y apporter l'un ou l'autre meuble personnel. Dans ce domaine règne la plus grande diversité, le meilleur comme le pire. Comme dans beaucoup de secteurs sociaux, les MR et MRS doivent compresser leurs dépenses : à cause des restrictions budgétaires des pouvoirs publics, ou bien pour des raisons de rentabilité dans le secteur privé. Le manque de personnel est souvent évoqué ; il implique un temps réduit consacré à chaque résident(e), une rigidité dans les horaires (repas, toilette) qui peut être difficile à vivre pour les personnes âgées.

Environ 47 000 personnes – dont 80% de femmes – vivent en Maison de repos ou Maison de repos et de soins.⁵²



Le manque de personnel et la surcharge de travail qui en découle conduit parfois à une forme de maltraitance des résidents : leur rythme de vie n'est pas respecté (réveil, coucher et repas à la même heure pour tout le monde), leur degré d'autonomie non plus. Il est plus rapide de faire soi-même la toilette d'une personne que de la laisser le faire elle-même en restant à ses côtés. Certaines personnes sont laissées dans leur lit alors qu'elles pourraient se lever...

Sans généraliser (la plupart des responsables et soignants font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent), il faut signaler qu'il existe des cas de maltraitance à des degrés divers : infantilisation de la personne, surmédication, punitions, voire vols et violences physiques.

L'HUMAINE ATTITUDE

A l'opposé de ces pratiques déshumanisantes, on trouve «l'humanité»⁵³, une façon d'aborder le «prendre soin» – les anglo-saxons diraient *care* – reposant sur quatre piliers :

- le regard : face à face, à hauteur du visage ;
- la parole : le soignant annonce et explique chaque geste ;
- le toucher : d'*utilitaire*, il devient *toucher tendresse* ;
- la verticalité : la toilette ne se fait pas au lit mais debout. Pour Yves Gineste, l'un des inventeurs de l'humanité, une personne âgée correctement accompagnée peut et doit vivre debout. Au propre comme au figuré.

Ces quatre piliers soutiennent une attitude de respect de la personne, par exemple en ne lui imposant pas des soins, la toilette ou un repas à des moments imposés. On pourrait croire que tout cela prend beaucoup plus de temps. Il n'en est rien. Les réactions d'opposition et la résistance que manifestent, parfois avec violence, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, par exemple, disparaissent pratiquement dès lors qu'elles perçoivent ce respect et cette tendresse de la part du soignant.

L'idée d'entrer en maison de repos fait peur à beaucoup. © A. Franck

Le manque de places en maison de repos (et de soins) est criant, comme c'est le cas, à l'autre bout de la vie, pour les crèches. De plus en plus, le secteur privé prend pied dans ce secteur qui, vu l'évolution démographique, s'avère de plus en plus rentable. Une fois que les bâtiments sont construits, l'entreprise en confie la gestion à des professionnels et perçoit un loyer mensuel indexé chaque année. Les investisseurs perçoivent également les éventuelles plus-values sur les terrains et les bâtiments. Les banques et assurances proposent aussi de tels investissements aux particuliers. Les gestionnaires ont donc intérêt à ce que leur maison de repos soit rentable : soit en réduisant l'encadrement, soit en pratiquant des loyers élevés.

Pour chacun-e, le logement représente bien plus que quatre murs et un toit. Pour les personnes âgées plus encore : qu'elles vivent dans la maison familiale, hantée, comme dans la chanson de Benabar, par les cris d'enfants, les bruits de portes qui claquent, les rires et les pleurs des grands et des petits ; qu'elles vivent dans un appartement qu'elles ont choisi, arrangé à leur goût, peuplé de photos et d'objets qui racontent leur vie... leur logement, c'est leur histoire, leur sécurité, leur autonomie.

Des raisons de santé peuvent les amener, spontanément ou poussées par leurs proches, à envisager de changer de lieu de vie. On l'a vu, différentes possibilités existent et ne se réduisent pas à l'alternative *logement individuel ou maison de repos*.

PETIT LEXIQUE POUR S'Y RETROUVER⁵⁴

La Maison de Repos : il s'agit d'un établissement qui peut être public ou privé. Il doit être agréé par l'autorité régionale (wallonne, bruxelloise, flamande).

Ces institutions s'adressent à des personnes de plus de 60 ans qui y résident de façon habituelle. Dans ces maisons de repos, le logement mais aussi les services collectifs, les aides à la vie journalière et si nécessaire des soins sont organisés.

La **Maison de Repos et de Soins** consiste, la plupart du temps, en un certain nombre de lits (« de soins ») intégrés dans une maison de repos.

Ces « lits » sont réservés à des personnes fortement dépendantes ne nécessitant plus des soins aigus mais à l'égard desquelles une garantie d'encadrement supérieur est assurée.

La **Résidence Service** propose le logement et des prestations proposées « à la carte ». Cette formule permet de garder une vie indépendante tout en garantissant la mise à disposition de services tel que par exemple le service repas.

Centre de soins de jour : centre situé au sein d'une maison de repos ou d'une maison de repos et de soins ou en liaison avec elle, où sont accueillies, pendant la journée, des personnes âgées de soixante ans au moins en perte d'autonomie, qui y bénéficient de soins familiaux et ménagers et, au besoin, d'une prise en charge thérapeutique et sociale.

Centre de court séjour : établissement d'hébergement, médicalisé ou non, visant à assurer la sécurité matérielle, affective et psychologique des personnes âgées pour une durée de séjour qui peut varier de quelques jours à quelques semaines.

Le plus important, c'est que la personne ait prise sur ce choix, qu'elle garde jusqu'au bout le statut de sujet. Une personne qui choisit d'entrer en maison de repos vivra plus longtemps qu'une personne qui n'a pas eu le choix.

⁵⁴ Extrait du site www.lesmaisonsderepos.be

⁵⁵ Cette partie est inspirée de « Le vieillissement actif », *Courant d'âges*. www.intergenerations.be.
Les citations en italiques en sont extraites.

⁵⁶ Commission européenne. *La contribution de l'UE au vieillissement actif et à la solidarité intergénérationnelle*, p. 3.

Selon qu'ils sont aisés ou non, en bonne santé ou malades, les seniors sont considérés tantôt comme une aubaine pour l'économie, tantôt comme un coût pour la société. Et si on les considérait simplement comme des citoyens à part entière, acteurs de leur vie et de la société ?

2012 a été désignée par l'Union européenne année du vieillissement actif. «**Vieillissement actif**» : faut-il entendre par là que vieillir n'est pas un processus naturel inéluctable, mais une action, une activité ? Ou bien que, même si le vieillissement nous guette tous, nous les vivants, nous voilà sommés de ne pas nous laisser aller, de rester actifs, de ne pas nous éloigner trop du courant de l'activité productive, de crainte de s'échouer sur les berges de l'oisiveté et, pire, de la dépendance ? Cela laisserait-il finalement entendre que chacun est responsable des effets de l'âge sur son corps et son esprit ?

Les «recettes» pour vivre longtemps en bonne santé – alimentation, activité physique et sociale... – peuvent être vues comme des conseils bienveillants. Mais cela veut-il dire que ceux dont l'état de santé se détériore avec l'âge sont coupables de n'avoir pas appliqué ces recettes, devenant ainsi des poids pour leur entourage et pour la société ?

Les textes publiés par la Commission européenne dans le cadre de cette année 2012 en disent long sur ses motivations : «*Les personnes âgées doivent pouvoir rester actives en tant que travailleurs, consommateurs, soignants, volontaires et citoyens*»⁵⁶. Citoyens quand même, ouf ! Mais après tout le reste. Pourquoi ? Notamment parce que le spectre du vieillissement démographique se fait de plus en plus présent. On parle même d'urgence, utilisant des termes alarmistes tels que crise, choc ou défi. **Face à la catastrophe démographique annoncée, les seniors sont priés d'y mettre du leur, de contribuer à la croissance économique ou en tout cas de ne pas la freiner.**

C'est donc par le bout essentiellement économique de la loupe que l'UE considère le vieillissement actif. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) voit les choses un peu autrement : elle préfère mettre en avant la participation, la santé et la sécurité. «*Ainsi, le terme 'actif'*

Rester actif : un devoir ?
© Frédéric Pauwels



désigne-t-il une implication constante dans les activités économiques, sociales, spirituelles, culturelles et citoyennes, et non pas uniquement l'aptitude à la seule activité physique ou à l'emploi»⁵⁷.

Le réseau «Courants d'âges», «Plate-forme de l'inter-génération» dans la partie francophone du pays, s'insurge contre cette façon d'envisager le vieillissement. **«Le 'vieux actif' tel que défini ici se résume à une personne qui a le temps, les moyens et la santé de l'être»**, estiment les associations membres. Il s'oppose au 'mauvais vieux' qui a 'raté' son vieillissement et qui constitue un poids pour ses contemporains.

Et si on permettait aux personnes âgées d'être actrices plutôt que d'exiger qu'elles soient actives? Etre acteur ou actrice de sa vie, c'est avoir le choix. C'est pouvoir faire des choix en tout cas, même si l'on n'a pas choisi d'être physiquement ou mentalement diminué, ou de vivre en maison de repos. **«Quel que soit l'âge, il est important de pouvoir intervenir sur les décisions qui nous concernent directement ou indirectement.»** (Ages et Transmissions)



Environ 40% des retraités s'engagent comme volontaires.
© Frédéric Pauwels

« Juliette, dans un triste état, est dans une maison de repos à côté d'une dame qui est complètement dépendante. Juliette me dit : tu vois, je fais sa tartine, je lui donne un peu à boire, je suis encore utile ! »
« Mais pourquoi faut-il encore être utile quand on est vieux ? On a juste le droit d'exister, d'être soi-même, de s'accepter tel qu'on est, avec ses limites. Etre utile aux autres, ça ne me paraît pas indispensable. Ce qui est important, c'est de se demander : « comment cette journée-ci peut-elle m'être agréable et si elle m'est agréable, je n'emmerderai pas les autres ! ». C'est quelque chose qui me paraît essentiel : être bien dans sa peau et s'accepter tel que l'on est. »

Odette R.⁵⁸

Volontariat : les seniors, toujours prêts !

En Belgique, on estime que le nombre de volontaires se situe entre 1 et 1,4 million de personnes, soit entre 10 et 14% de la population belge⁵⁹. Selon une enquête européenne, **environ 40% des retraités s'engagent comme volontaires**⁶⁰.

On trouve des volontaires du 3^e ou du 4^e âge dans de nombreux secteurs : écoles de devoirs, aide sociale, visites aux malades et personnes isolées, travail dans des asbl de toutes sortes, y compris les clubs sportifs. Il y a aussi les des volontaires dans les entreprises : ce sont les « papys consultants », qui mettent bénévolement leurs compétences au service des entreprises en difficultés, via le BSC (pour Belgian Senior Consultant). Ceux-là ont du mal à tourner la page d'une carrière professionnelle le plus souvent réussie et épanouissante. **« Ce que nous voulons, c'est rester dans le coup et surtout, nous rendre utiles »**. Quitte à se retrouver « à devoir faire les mêmes

« Devenir dépendant représente une fracture très dure à vivre. Quand ils entendent parler du vieillissement actif alors qu'ils doivent attendre quelqu'un pour aller aux toilettes parce qu'ils sont en chaise roulante alors qu'ils ont encore toutes leurs facultés mentales, c'est très dur. Que met-on en place pour ces personnes-là ? Parler de vieillissement actif pour ces personnes, ce n'est ni pertinent ni adapté. »

Entr'âges

57 OMS. Vieillir en restant actif : cadre d'orientation, p.12.

58 Ages et Transmissions, Quelques pistes pour vivre un âge avancé tout en restant intégré dans la société, janvier 2009.

59 Dujardin, A., Loos, M., Gijssels, C. et Marée, M. (2007), La mesure du volontariat en Belgique. Analyse critique des sources statistiques, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.

60 Eurobaromètre spécial 296 (EU), La discrimination dans l'Union européenne – Juillet 2008.

concessions que dans la vie professionnelle, entre la famille et le boulot» (Le Soir, 13 nov. 2012).

On est volontaire pour le plaisir de donner et de rendre service, pour rencontrer d'autres personnes, et singulièrement d'autres générations, pour continuer à se sentir reconnu quand cesse l'activité professionnelle et que la mission de parents est accomplie (même si on ne cesse bien sûr pas d'être parents quand les enfants ont quitté le nid), pour rester dans le mouvement.

Les seniors rentables

Les seniors sont une cible de choix pour les agences de marketing. Ils ont du temps, des économies, ont en général fini de payer leur emprunt hypothécaire, et l'envie de profiter de la vie après une carrière laborieuse. «Le senior belge possède un patrimoine parmi les plus élevés d'Europe, après les Suisses»⁶¹. On leur consacre des salons, des magazines, des campagnes de publicité... c'est qu'ils dépensent largement plus que leurs cadets pour les biens de grande consommation (alimentation, entretien, hygiène...) ⁶². Ils ont aussi du temps et des moyens pour voyager, visiter, profiter de l'offre culturelle, participer à des activités sportives. Ceux qui sont en mauvaise santé ont besoin de matériel spécifique (télévigilance, confort dans la maison, hygiène), de services (ménage, soins, courses, transports).

De plus, papy/mamy-boom aidant, ces personnes âgées solvables seront de plus en plus nombreuses, faisant miroiter des perspectives économiques juteuses jusque dans le monde politique.

Et ce ne sont pas que des mots : le 1^{er} juillet 2013, deux ministres français (voir encadré ci-dessous) ont présenté la «Silver Valley», sise à Ivry-sur-Seine. Dans les cinq prochaines années, elle devrait compter 300 entreprises et créer 5000 emplois. «Les entreprises à l'assaut des seniors», titre explicitement BFM ⁶³, radio spécialisée dans l'information économique. Les secteurs concernés sont la santé, la sécurité, la cosmétique, les loisirs, les transports, le confort, les communications (téléphones simplifiés)...

Loin d'être un poids pour la société, ces seniors-là représentent un secteur d'avenir ! Ces seniors-là, ce sont bien entendu ceux qui sont en mesure de payer pour tous ces biens et services. Si l'on en croit les publicités, ces seniors-là sont actifs, en bonne santé (tout au plus ont-ils besoin d'une protection discrète contre les fuites urinaires ou d'un appareil auditif), souriants, bronzés toute l'année... finalement pas trop éloignés de la norme imposée par la publicité à l'ensemble des consommateurs que nous sommes tous.



© Vivre Ensemble



Les personnes âgées aisées : une aubaine pour l'économie.

«C'est une occasion à ne pas manquer pour l'industrie française. Cette nouvelle filière économique et industrielle sera grandement porteuse de croissance et d'emplois au cours des prochaines années», plaident Arnaud Montebourg, le ministre du Redressement productif, et Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Personnes âgées.

61 Jean Hindriks, professeur à l'UCL.

62 2784€ par an et par personne en moyenne pour les plus de 65 ans, contre 1981€ pour les 40-49 ans. Source : panel consommateurs GfK2011, dans le supplément de L'Avenir du mardi 6 novembre 2012.

63 <http://oua.be/1320>

Conclusion

Ces pages l'ont montré : la pauvreté rend la vieillesse plus difficile à vivre ; elle accentue les problèmes de santé et de logement, mais aussi l'isolement social.

Un revenu décent, c'est donc la première chose qu'on doit exiger des pouvoirs publics pour les 20% des seniors qui vivent sous le seuil de pauvreté. Si les personnes vivant sous ce seuil représentent environ 1/6^e de la population globale et 1/5^e des plus de 65 ans, c'est notamment



© A.Franck

« Franz Kafka avait raison : c'est le bonheur qui supprime la vieillesse et non le contraire. Travaillons-donc au bien-être des aînés plutôt qu'à construire des discours alarmistes et des dispositifs spécifiques qui discriminent la vieillesse en l'enfermant dans des catégories de la maladie, de l'assistance ou de l'exclusion sociale. »

A. Bastenier, M. Loriaux
et P. Reman

en raison du niveau trop bas de la pension légale qui est, en moyenne, de quelque 1 200 €/mois.

Mais cela ne suffit pas. En ce qui concerne **le logement**, par exemple, des initiatives innovantes devraient être encouragées, y compris financièrement, par les pouvoirs publics. Les entraves à ces initiatives doivent être levées. Nous pensons ici bien entendu au fameux « statut cohabitant », qui pénalise les bénéficiaires d'allocations et aides sociales lorsqu'ils choisissent une formule d'habitat partagé.

Une information plus claire et des procédures plus simples permettraient aux personnes âgées, particulièrement à celles qui vivent dans la pauvreté, d'accéder plus facilement à leurs droits.

Mais nous avons vu dans cette étude que vieillir dans la dignité n'est pas seulement une question d'argent. Les cas de **maltraitance** dans des maisons de repos pourtant réputées « de luxe »⁶⁴ montrent à souhait qu'une personne dépendante en raison de son âge est à la merci de ceux qui la soignent. La **privatisation du secteur des maisons de repos**, devenu source de juteuses plus-values pour les investisseurs, doit, au minimum, être questionnée et contrôlée.

Plus largement, c'est **le regard de la société dans son ensemble sur le vieillissement qu'il faut changer**. Contre tous les impératifs et intérêts financiers, contre le déni de la fragilité et de la mort dans une société de « gagnants », il faut clamer haut et fort que **la dignité**

humaine n'a pas d'âge, qu'une personne mérite le respect de son entourage et de la société jusqu'à son dernier souffle, quel que soit son état physique, psychologique ou mental.

Changer de regard n'est pas seulement une démarche personnelle : cela implique **des décisions politiques qui permettent de traduire concrètement ce respect inconditionnel dû à chacun-e**. On pense par exemple à la formation du personnel soignant et des autres personnes qui accompagnent les personnes âgées, à la promotion d'une image positive des seniors, qui méritent d'être considérés autrement que comme une charge pour les finances publiques, au financement de structures d'accueil publiques et contrôlées, qui répondent à la diversité des besoins et souhaits des aînés.

Comment opérer ce changement de regard ? La seule solution, c'est de favoriser le vivre-ensemble des générations. Si à l'école, dans les mouvements de jeunesse, dans les associations, les enfants, les jeunes ont l'occasion de partager des moments avec des aînés, d'échanger, de réaliser des projets avec eux, de les écouter témoigner de leur passé mais aussi de ce qu'ils vivent au présent, leur regard sur les « vieux » en sera certainement modifié.

Les associations qui poursuivent cet objectif ne sont pas pléthore, mais elles existent. On pense notamment à Assembl'âges⁶⁵ qui organise des activités intergénérationnelles tout au long de l'année dans les écoles, les maisons de repos, etc.

Au travers de services ou d'associations, via la pastorale des malades, par exemple, des personnes volontaires rendent visite aux personnes âgées isolées.

La règle d'or « Fais pour les autres ce que tu voudrais que l'on fasse pour toi » devrait être présente à l'esprit de chacun-e quand il s'agit des aîné-e-s. Non seulement par empathie et sentiment d'humanité, mais, plus égoïstement, parce que, pour les plus jeunes d'entre nous, nous sommes tous de futures personnes âgées. Comment aimerons-nous être traités à ce moment-là ? Gouverner, c'est prévoir, n'est-il pas ?

64 Revoir à ce sujet l'émission « Questions à la Une » sur la maltraitance des personnes âgées en maison de repos : <http://oua.be/12tw>.

65 <http://www.assemblages-asbl.be/>

Références

LIVRES ET REVUES

La Revue Nouvelle

Vieillirons-nous bien ensemble ?, mai-juin 2011.

BIS (Bruxelles informations sociales)

Vieillir, un projet de vie ?, octobre 2010, n°162.

Politiques wallonnes en faveur des aînés

SPW Action sociale et santé.

Vieillir, mais pas tout seul

Une enquête sur la solitude et l'isolement social des personnes âgées en Belgique, ULg, IPSOS, KULeuven et Fondation Roi Baudouin, mars 2012.

Envie de vie !

Produire de la qualité de vie, en maison de repos, ça ne s'improvise pas. UCP, mai 2010.

Le Monde Diplomatique

Mars 2013.

Bruxelles-Santé

N°69, jan-fév-mars 2013 (dossier sur la maltraitance des personnes âgées).

Analyses de Vivre Ensemble

À consulter sur le site www.vivre-ensemble.be.

SITES INTERNET

www.maisonbilobahuis.be

Le site de la maison Biloba, située à Bruxelles, lieu de résidence pour personnes âgées et d'activités intergénérationnelles de quartier.

www.intergeneration.be

Courants d'âges, réseau d'associations travaillant dans le secteur intergénérationnel en Belgique francophone. Vous y trouverez notamment :

www.1toit2ages.be,

www.agesettransmissions.be,

www.assemblages-asbl.be.

<http://www.onprvp.fgov.be>

Office national des pensions.

www.eneo.be

Site du mouvement social des aînés, lié aux Mutualités chrétiennes.

www.inforhomes-asbl.be

Association indépendante, pluraliste dont l'objectif est de promouvoir le bien-être de l'adulte âgé hébergé en institution.

Vivre Ensemble Education asbl est un service d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette association a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux causes de l'exclusion sociale en Belgique francophone.

Elle veut éduquer à la solidarité active avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, à l'aide d'études comme celle-ci, d'outils pédagogiques et d'animations. Elle relaie auprès des responsables politiques les revendications portées par des associations de lutte contre l'exclusion sociale par le biais de campagnes de plaidoyer.

Vivre Ensemble publie chaque année des analyses sur différents thèmes liés à l'exclusion sociale. Elles sont téléchargeables sur le site www.vivre-ensemble.be, rubrique « analyses » ou peuvent être obtenues par courrier sur demande au 02 227 66 80.



Une personne âgée sur cinq vit dans la pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1 000 euros par mois.

Vivre dans la pauvreté, c'est une épreuve quotidienne. C'est pourtant le lot d'un Belge sur six !

Mais quand on est âgé, c'est encore plus difficile.

Vieillir apporte à chacun-e son lot de soucis et de limites...

la pauvreté aggrave et multiplie sans conteste ces inévitables difficultés.

Plus de frais, moins de mobilité, moins de liens sociaux...

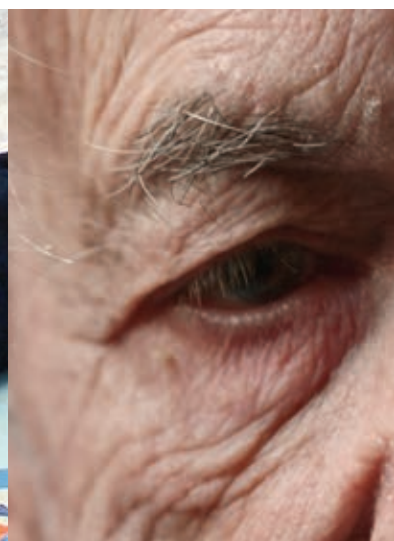
Comment assurer à tous et toutes les aîné-e-s une vie digne et aussi heureuse que possible ?

Cela dépend évidemment de notre sécurité sociale (accès aux soins de santé, pensions), mais aussi des citoyens, individuellement ou engagés au sein d'associations.

Cela dépend aussi de notre regard sur ceux qui nous ont ouvert la route ...



VIVRE ENSEMBLE
EDUCATION



Prix de vente : 3 €

